VOLUME I. WINNIPEG, MARDI, 29 JUILLET 1913 NUMERO 11

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

LA LIBERTÉ

DIEU ET MON DROIT

Rédaction et Administration:
619 AVE. McDERMOT
Télephones - - Garry 4264-4265

LE MANITOBA

Nous ne plaisons pas au *Manitoba*. Cela ne nous surprend guère. C'est le propre de tous les journaux catholiques. Ils peuvent barrer la route aux arrivistes et contrecarrer certains appétits trop voraces et qui ne font que commencer à s'assouvir.

Que nous reproche notre amène confrère?

Tout simplement d' "avoir causé de nombreux désappointements", de ne pas nous préoccuper "uniquement des intérêts supérieurs de la religion catholique et de la race française", d'avoir fait voir, dès le début, des préférences politiques. De plus nous n'avons pas noté toutes les paroles de l'honorable Coldwell à Brandon et nous avons fait le silence sur le discours de M. Norris à Neepawa. A cela le *Manitoba* ajoute quelques petits conseils amicaux aux autorités religieuses qui fondèrent ce journal.

Et c'est tout.

D'aucuns croiront que le *Manitoba* a dressé contre la *Liberté* un long réquisitoire, qu'il a accumulé et entassé les chefs d'accusation. Qu'ils se détrompent. Il s'est contenté d'accuser sans rien prouver.

Cela allait mieux à sa nature.

Que nous ayons causé de nombreux désappointements. Cela se peut, puisque même avant de naitre la seule possibilité de notre naissance provoquait déjà des grinchements "dans certains milieux."

L'attention apportée par nous, depuis notre fondation, à toutes les oeuvres d'intérêt religieux et national auxquelles nous n'avons pas comme certains mesquiné la réclame et la propagande, nous donne le droit absolu et complet de mépriser les attaques du *Manitoba*. Et aussi longtemps que la *Liberté* possèdera la pleine confiance et approbation, comme elle les possèdent actuellement de ses fondateurs, elle supportera allègrement les "fioritures oratoires" des subtils casuistes du *Manitoba*.

Des préférences politiques? Le *Manitoba* peut en avoir découvert dans le fait que nous avons dénoncé la conduite persécutrice, inique, anti-légale du gouvernement ontarien. Qu'il se console. Nous continuerons à manifester de pareilles préférences politiques.

Notons en passant que nous avons parlé du discours de M. Norris dans notre dernier numéro et que non content de condamner son attitude, nous avons prouvé à l'aide de chiffres et de faits que, dans la pratique, l'instruction obligatoire a été une faillite partout où l'on en fit l'essai.

Nous n'avons pas noté toutes les paroles de M. Coldwell. C'est vrai, nous l'admettons nettement. Et nous voulons immédiatment réparer notre erreur.

M. Coldwell a énuméré les demandes contenues dans la pétition des catholiques au Bureau des Ecoles. Très bien. Seulement, volontairement ou involontairement, il en a faussé le sens en omettant la partie qui établissait que les catholiques n'abdiquaient pas sans condition le contrôle de leurs écoles.

Cette omission de M. Coldwell, nous l'avions oubliée. Nous remercions le *Manitoba* de nous l'avoir sigaalée. Il nous a permis de réparer notre erreur.

Passons aux quelques bénins avertissements que le *Manitoba* condescent à donner aux chefs spirituels du diocèse.

Le *Manitoba* n'est pas la première feuille qui tente de fournir une direction aux autorités religieuses. La *Vigie* de Québec se brula les ailes à ce jeu au lendemain de la fondation de l'*Action Sociale*. Et le succès n'a jamais souri à ceux qui ont marché dans cette voie.

Dépassant la voix des autorités religieuses de ce diocèse, remontons à Rome, la source de l'autorité religieuse dans toute la catholicité. Interrogeons la Sacrée Congrégation des affaires ecclésiastiques. Que dit ce savant corps, le 27 janvier 1902?

"Dans les programmes, conférences et journaux démocratiques chrétiens, on peut traiter toutes les questions qui tendent au triomphe de la justice et de la pratique de la charité en faveur du peuple, ce qui constitue le véritable objet de la démocratie chrétienne. Les journaux démocratiques chrétiens peuvent également donner des informations et des appréciations sur les faits et opinions politiques, mais "sans prétendre parler" au nom de l'Eglise ni imposer leur manière de voir dans les matières où la discussion est libre comme si ceux qui pensent autrement qu'eux n'étaient pas de "Sincères Catholiques."

Le *Manitoba* croit-il que la Sacrée Congrégation des Affaires Ecclésiastiques devrait revenir sur sa décision et la modifier conformément au vouloir de notre aimable confrère?

Qui sait!

UNE ALLEMAGNE CATHOLIQUE

(De l'*America*)

Parler d'une Allemagne catholique peut sembler prématuré, mais cela n'a rien d'impossible. L'activité catholique, l'intelligence et la loyauté sont de puissantes forces constamment à l'oeuvre dans chaque partie de ce grand empire. Mais il y a un autre facteur qui a une valeur encore plus grande. C'est la soumission des catholiques aux lois divines aussi bien qu'aux lois naturelles, et pardessus tout au grand comandement dont dépend la conservation des nations comme des individus, le sixième du Décalogue. "Le catholicisme", dit "Rome", "gagne continuellement du terrain, non pas tant par les conversions à la vraie foi que par la forte natalité des familles catholiques comparée à celle des familles non catholiques."

Un calcul basé sur la rapide décroissance actuelle du taux des naisances chez la partie protestante de la population, établit que le nombre des enfants catholiques dans les écoles d'Allemagne sera en 1925 égal au nombre des enfants protestants. Une telle prédiction ne tient pas, cependant, compte des rapides ravages du socialisme chez les sectes évangéliques; et le socialisme n'est qu'un acheminement au rationalisme et à l'athéisme. De plus la pratique du suicide de race croit continuellement avec ce parti qui le prêche ouvertement aux ouvrières allemandes comme dans notre pays. Rien d'étonnant, donc, que la presse allemande s'efforce actuellement avec anxiété, par tous les moyens en son pouvoir, de mettre un frein au rapide abaissement du taux des naissances. Mais privée de toute autorité, ses enseignements ne peuvent porter que peu de fruits. La pureté catholique, au contraire, non seulement produira une race nombreuse mais forte et intelligente.

Autre danger, quoique moindre, pour le protestantisme allemand, c'est la fréquence croissante des divorces. Sur un total de 9,782 divorces accordés en Prusse, en 1911, les deux parties étaient protestantes dans pas moins de 6,627 cas. Que ce mal ait pareillement atteint les catholiques, on doit le regretter bien qu'il y soit beaucoup moins commun que chez eux.

Le plus grand de tous les maux de l'église catholique en Allemagne ce sont les mariages mixtes. Là se trouve relativement le plus grand nombre de divorces. Les statistiques montrent que, presque toujours, un sur vingt de ces mariages contractés en Prusse en 1911 s'est résolu en cette finale catastrophe domestique. Ce sont les enfants, comme on le peut prévoir, qui ont le plus souffert. On ne connaitra qu'une part de ce triste état de choses quand on saura que dans les cas où la mère était catholique, pas plus que quarante-sept pour cent des enfants ont été élevés dans la foi; tandis que dans les cas où le père est catholique et la mère protestante, l'église a perdu presque soixante-et-un pour cent de ces petits. Qui pourra dire les peines, les tentations, les souffrances de coeur et peut-tre l'ultime indifférence religieuse de plusieurs de ceux qui sont au nombre du faible reste catholique de trente-neuf pour cent! Avec l'accroissement du nombre des fidèles et de leur influence il est à présumer que ce mal vraisemblablement s'amoindrira. Le zèle religieux des catholiques d'Allemagne ne fait certainement pas défaut; mais les désavantages contre lesquels ils doivent lutter sont nombreux et souvent déprimants. Jusqu'ici ils ont noblement sauvé leur patrie des empiètements du socialisme; espérons qu'ils la couronneront pareillement des bénédictions de leur vraie Foi.

LETTRE D'UN CATHOLIQUE

Monsieur le Directeur,

Etant catholique, je "n'appartiens à aucun des partis qui se disputent l'assiette au beurre. Etant catholique, je suis, par là même, strictement impartial dans mon indépendance politique. Cela me permet de juger de haut, librement, en conscience, les récentes déclarations de l'honorable M. Coldwell (bien froid ou peu froid?) investi des fonctions de "Ministre de l'Edution" d'Etat parlementaire.

* * *

Je n'ai pas l'intention de partir en guerre contre le cabinet Roblin. Autant celui-là qu'un autre, après tout. Peut-être même mieux celui-la qu'un autre, faute de mieux, crainte de pis.

Mais ce que je voudrais faire ressortir, avec votre permission, c'est que le Ministre éducatif d'Etat, "appartenant" à la Maçonnerie dite Orangiste, donc ne s'appartenant plus,—étant lié par des serments secrets ne pouvant pas, comme tel, devant ses FF.·. orangistes,—ennemis acharnés de l'Eglise catholique, ennemis par là même des catholiques et de leurs droits—ne pouvant pas, sauf miracle, tenir à Brandon un autre langage public que celui qu'il a dû tenir.

* * *

Toute la maçonnerie mondiale, Orangisme compris, veut la main mise de l'Etat moderne, parlementaire, politicien sur l'école du peuple, sur l'enfant du peuple, sur l'âme de l'enfant, à l'exclusion, autant que possible, de la famille et de l'Eglise.

F.·. Coldwell a nettement avoué que ses fameux amendements visaient la main mise d'Etat sur l'enfant des écoles catholiques libres. Je cite:

Texte anglais, *Winnipeg Telegram*:... "Why did I go secretly to the Winnipeg School Board and ask them to do certain things? What I did was to ask for an appointment with them, when I could go *into the question of taking 2,000 children of the private (catholic) schools, in the city, and have them taken over to the public schools* (state schools). *I had the interest of the children to consider. We have no control over these children, so long as they remain in a private school*, and they can be taught by their remaining in such state anything which the authorities of the private school thought proper. *I want those schools and the children taken over by the public* (state)*schools, so that we can have some control over them*"

(Texte reproduit par la *Northwest Review*, 9 juillet 1913.)

Traduction textuelle: "Pourquoi me suis-je alressé, secrètement à la Commission Scolaire de Winipeg et lui ai-je demandé de faire certaines choses?—Ce que j'ai fait, c'est de lui demander un entretien où je pourrais aborder la question de *prendre 2,000 enfants des écoles libres, à Winnipeg, et de les passer aux écoles publiques. J'avais à considérer l'intérêt de ces enfants* (sic). *Nous n'exerçons aucun contrôle sur eux ausi longtemps qu'ils restent dans l'école libre.* On peut leur y enseigner, s'ils y restent, tout ce que l'autorité de cette école juge bon. *Je veux que ces écoles et ces enfants soient pris par l'école publique, de façon à ce que nous puissions exercer un contrôle sur eux.*"...

* * *

Comme si l'intérêt de l'enfant catholique, dont les parents sont les seuls maitres, seuls juges avec l'Eglise de leur éducation "confessionnelle", était de passer dans l'école publique *neutre*, hypocritement qualifiée ainsi, depuis 1890, par la maçonnerie (orangisme compris), qui a fait main basse alors sur nos droits scolaires, constitutionnels, au nom des prétendus droits supérieurs de l'Etat *neutre*, parlementaire, servant de masque à la Loge!

C'est ainsi—et c'est le style,—que les Loges, Orangisme compris—prétendent *s'intéresser* à l'enfant catholique—pour le *neutrifier*, le déchristianiser, le maçonniser, peu à peu, selon la méthode judaïque du *laïcisme* scolaire d'Etat. Voyez en France!

Mais ce qu'il importe de souligner vigoureusement, aux yeux de tous les catholiques, c'est l'emprise de l'Etat—"Educateur national" en vertu du dogme maçonnique orangiste,—sur l'enfant catholique.

F.·. Coldwell est parfaitement clair, net, précis la-dessus. Aussi cete déclaration lui a-t-elle valu les bravos enthousiastes des FF.·. de Brandon.

* * *

Quand à moi, catholique, je siffle cette déclaration de toutes mes forces.

La mission d'éducation de l'Etat moderne est une usurpation flagrante sur les droits sacrés de la famille et de la religion. C'est la violation formelle de nos droits scolaires à nous catholiques. Jamais, jamais, nous n'abdiquerons nos droits sur l'enfant aux mains de l'Etat, que l'Etat s'appelle Coldwell, Roblin, Norris ou Greenway. Non jamais, ni l'Etat, ni la Maçonnerie d'Etat, ni l'Orangisme d'Etat n'auront, nous vivants, la belle âme de l'enfant chrétien!

* * *

J'ai dit que F.·. Coldwell ne pouvait pas parler autrement devant ses FF.·. parce qu'il est lié par des serments secrets.

Voici les récentes révélations faites, à ce sujet, par James Strain, dans le *Bulwark*, revue mensuelle, protestante, anglaise, (Lettre reproduite par la *Northwest Review*, 19 juillet 1913): "...Mon appel aux lecteurs de ce journal a pour but de les prémunir contre l'Orangisme et les Orangistes.

Cet ordre est illégal (*unlawful*), opposé à la liberté de principes. *Une fois initiés, ils se trouvent, tout à coup, liés par* une "obligation" (serment) contre nature (*unnatural*), tyranique et néfaste (*sinful*). Tous doivent jurer de garder le secret sur cette traitrise (*treachery*) afin qu'on puisse en tromper d'autres."

"Ce que je dis ici est vrai... Une preuve que l'Orangisme est secrètement malfaisant (*secretly malicious*) et tyranique, c'est qu'on n'ose pas publier le serment Orangiste, ni les rigueurs inhumaines (*inhumane cruel penalties*) que les FF.·. du degré supérieur (*arch-purplemen*) doivent subir... *Je parle d'expérience* (sic) et je suis prêt à publier ouvertement ces serments, si c'est nécessaire, par écrit, ou devant une cour d'enquête organisée..."

* * *

Voilà comment un protestant anglais, parlant d'expérience, apprécie sous sa responsabilité, l'Orangisme maçonnique en Angleterre. Nous n'avons aucun moyen de contrôler ses dires en ce qui concerne ses serment. Il serait bon qu'une enquête sérieuse, impartiale, eût lieu à ce sujet avant d'en rendre formellement solidaire l'Orangisme en Canada, en Manitoba.

* * *

Quoiqu'il en soit, ce qui doit être dénoncé, hautement, c'est le danger que présente l'admission de FF.·. Orangistes ou "Francs-maçons"—les uns et les autres se valent,—dans les fonctions d'Etat parlementaire qui ne devrait être accessibles qu'à des hommes absolument libres de toute attache avec les sociétés secrètes.

Ce qui vient de se passer, de se dire, à Brandon, montre clairement qu'un Orangiste, lié par des serments, dépend avant tout de la secte dont il a le malheur de faire partie. On ne pourrait avoir dans son indépendance, dans son impartialité, dans sa justice et sa conscience publique, qu'un minimum de confiance.

Cet homme n'est pas "libre.— C'est un esclave... politique!

L. Hacault.

LE VAISSEAU

En rêve, un rêve étrange, au temps des rêves,
J'ai vogué sur les flots d'un océan sans grèves.

Les vents étaient sans haine et l'hiver sans frimas:
J'ai rencontré, vers l'aube, un grand vaisseau sans mâts.

Enorme et bas, fleuri de fleurs d'or et de palmes,
Il croisait lentement au milieu des mers calmes.

Sous l'ennui bleu du ciel, au hasard des destins,
Il cinglait vers des buts lointains, jamais atteints.

Filant, puis revenant sur son propre sillage,
Il refaisait sans fin son tranquille voyage.

Le grand vaisseau sans mâts n'allait vers aucun port,
Et nul être vivant ne chantait à son bord.

Il avait oublié les labeurs, les orgies,
L'espoir, la guerre, et la douleur des nostalgies.

Pilote, passagers, mousses et matelots,
Tous dormaient, confiants dans la douceur des flots.

Et la mer les berçait, berçait sur sa clémence,
J'ai souhaité dormir dans cette paix immense.

Et j'ai voulu monter sur le vaisseau perdu;
Et j'ai crié vers lui, mais rien n'a répondu.

J'ai vu ses six lettres d'or sur sa plaque d'ivoire,
Puis il s'en est allé... "Croire". Il s'appelait Croire.

E. HARAUCOURT

REFLEXIONS

L'oeuvre du congrès de Saint-Boniface a été diversement interprétée. On a critiqué, même l'organisation des comités paroissiaux.

On m'aurait dit que le rapport de l'honorable Bernier n'en était pas un, que faute de comprendre l'utilité d'une société capitaliste dans une oeuvre de colonisation on avait perdu un temps précieux, j'aurais dis c'est juste!

Mais qu'on attaque les comités paroissiaux! Il faut dire que ceux qui les condamnent, condamnaient par avance le congrès! "A quoi bon ce congrès, est-il nécessaire d'emmener toute la province catholique à Winnipeg pour leur lire des rapports et leur faire adopter des décisions prises à l'avance. C'est de l'argent perdu. Et il n'en sortira rien de pratique. Car ceux mêmes qui provoquent ce congrès ont le problème de l'immigration catholique entre leurs mains depuis les débuts, et leur manque de dévouement et d'esprit d'organisation est prouvé, et les condamne à l'insuccès cette fois encore."

Le congrès fini, ils reprenaient la série de leurs critiques et s'en prenaient à la clef de voute de l'organisation à ces comités paroissiaux établis comme point de départ et cellules initiales du travail de colonisation.

"Inutiles ces comités, disent-ils. Qu'on nous envoie seulement des colons, ils en trouveront assez des terres, toutes nos paroisses sont à vendre, on met au commencement ce qui logiquement devrait être à la fin. C'est aux Etats-Unis et dans les vieux pays et à Québec qu'il faut faire porter le gros de l'effort qu'ils nous envoient des milliers de colons, nous leur en trouverons des terres."

Très curieux! C'est justement ces comités locaux que j'admirais moi. Je me disais: Si seulement MM. les Curés prennent leur tâche au sérieux et font gagner son argent à M. Cardinal, c'en est fini de ce vague, de cet imprécis que redoutent tant les gens désireux d'émigrer et qui bien souvent les détourne de lâcher le certain pour l'inconnu. Et je songeais à ces entreprises américaines qui ont dans leurs bureaux, des détails précis sur toutes les terres à vendre dans les divers townships du Manitoba et de la Saskatchewan: Description exacte de la terre, du sol, des bâtisses, des cultures, prix, distance de l'église, de l'école, de la station, etc., etc., enfin tout ce qu'il faut pour décider un homme à aller voir sur place si le "jeu en vaut la chandelle."

Ah! si messieurs les curés s'y mettent, je crois qu'ils feront du bien bon travail dans les comités.

* * *

Les déclarations de M. Coldwell à Brandon ne nous ont appris qu'une chose, c'est qu'on était plus facile aux déclarations avec les orangistes bruyants qu'avec les catholiques. Quant aux dispositions du gouvernement relativement aux droits des catholiques nous savions qu'il considère que toute concession à ce point de vue serait impolitique et comprometterait son séjour au pouvoir. Le 3 octobre 1912 Sir Rodmond Roblin était de passage à Saint-Claude en tournée électorale. Le député locale à la Fédération des Catholiques laïques lui remit la requête suivante:

"Voudriez-vous ce soir nous expliquer sur les points suivants, qui plus que toutes autres choses intéressent votre auditoire:

1o La double taxe à Winnipeg Brandon, Portage la Prairie, etc., est-elle conforme à la justice?

2o Nous est-il possible d'obtenir en matière d'écoles au Manitoba, les mêmes droits, que ceux dont jouissent les protestants à Québec? Sinon, en vertu de queis principes?

3o La reconnaissance pratique du droit des Catholiques à des écoles séparées est-elle contraire aux lois constitutionnelles du Dominion?

Remerciements anticipés.

Moins heureux que les Orangistes de Brandon, les catholiques de Saint-Claude n'eurent point de "Déclaration" mais le premier ministre après le discours politique dit au requérant: "Il m'est impossible de parler publiquement de ces questions. D'ailleurs je ne puis les résoudre d'un mot, voici quinze ans que j'y travaille."

La conclusion s'impose. Nous ne sommes pas assez forts pour décider le gouvernement à résoudre la question en notre faveur. Il nous faudrait la force numérique et la force dynamique. La force numérique le seul jeu de l'exédent des naissances sur les décès, contribue à l'amener. La colonisation bien menée fera le reste. Reste la force dynamique. Avons-nous assez songé combien elle est indispensable à notre influence?

SAINT-CLAUDE

LA STATUOMANIE

Cette maladie, très contagieuse, caractérise les races, les civilisations en décadence. Il s'agit des statues, équestres, pédestres ou curules, voire sur chars de triomphe, élevées a de prétendus grands hommes ou grandes femmes, apothéosées, mis au rang de demi-dieux, de demi déesses par des peuples soucieux de laisser à la postérité des immortalités de bronze, de marbre, de plâtre ou de papier-mâché, nécessaires à l'orgueil national, à la vanité princière.

* * *

L'époque où les Grecs peuplèrent leur pays de ces immortalités factices est précisément celle où les vrais grands hommes leur manquaient.

La décadence romaine, à la fin de l'Empire, poussa la statuomanie adulatrice jusqu'à hérisser le sol des villes de statués divinisant les empereurs. Mais ces effigies monumentales avaient des têtes mobiles, montées sur pivots. Ce qui permettait de substituer, économiquement, à la tête originale de la veille, celle du demi-dieu du jour,—en attendant celle du divinisé du lendemain.

On n'a jamais fait la statistique des statues en pied qui couvrent le monde de faux bons hommes, anciens ou modernes. Mais il est certain que pour une statue ancienne il doit y en avoir au moins dix modernes, en commençant au XIXe siècle. Sur le total peut-être pourrait-on évaluer à 10 pour cent le chiffre des monuments dignes de vrais grands hommes.

* * *

Mais une Yankee, Mme Florence Cole Quimper (New-York) vient de publier les "Statues Equestres du Monde." Cette dame a eu la bonté patiente de dresser la statistique des monuments élevés autant à la gloire de la race chevaline que de la race humaine. Elle assure que le monde possède actuellement 624 de ces monuments composites: 150 en Allemagne, 88 aux Etats-Unis, 76 en France (dont 14 à Jeanne d'Arc, ce qui est une bonne note) et 50 en Angleterre. (Sept du Prince Consort F.·. Albert, six du fameux F.·. Guillaume d'Orange et 6 du F.·. duc de Wellington, 2 de la reine Victoria.)

* * *

Rien n'empêchera que le chiffre de cette cavalerie montée n'aille croissant.

Cependant il faudrait prévoir l'époque où l'on remplacera le cheval par l'automobile monumental avec des héros immortalisés munis de tous les *paraphernalia* nécessaires.

Pourquoi pas? Les anciens ne surmontaient-ils pas leurs arcs de triomphe de quadriges menés par les illustrations du temps coulées en bronze? Sur les milliers de statues des rues et places publiques, combien de statues de Saints ou de Saintes? Peut-être une douzaine. Cela donne une idée de la "civilisation moderne."

* * *

Quant aux effigies d'hommes de parti, à pied ou à cheval, cela mériterait un chapitre à part. Il en serait de même pour les statues dressées aux personnages, anciens ou modernes, qui ne doivent leur triste célébrité qu'à leurs haines anti-religieuses,—y compris les trop nombreux héros, ou zéros, de la maçonnerie.

L. Hacault.

LIDIVINE

En 1800, j'étais dans les prisons d'une ville de province, et je n'y étais pas pour la première fois. La cause de ces petits malheurs de jeune homme me dispense d'en rougir.

Je ne reparlerai pas du geôlier et de sa femme, honnêtes et charitables personnes qui m'ont laissé cependant un bien tendre souvenir; mais je ne saurais me dispenser de remarquer en passant que ce triste ministère du geôlier est un des plus honorables qu'il y ait au monde, quand il est exercé avec douceur et humanité.

Madame Henriey était infirme et presque toujours malade; mais elle avait pour la représenter, dans l'intérieur, une vieille femme de charge qui s'appelait Lidivine, nom peu connu, même parmi les saints, et que les pauvres prisonniers nommaient la divine, parce qu'ils croyaient que ce nom hyperbolique était son nom véritable. Il n'y a rien, en effet, qui puisse nous donner une idée plus distincte de la Divinité que la charité chrétienne.

Lidivine avait soixante-dix-huit ans, ce qui ne l'empêchait pas d'être vive, active, empressée et toute à tous, comme si elle n'en avait eu que cinquante. Elle était même allègre et joviale, car la première des conditions de l'hygiène c'est une bonne conscience. Il y a une foncière gaieté du coeur qui n'appartient qu'aux bonnes gens. Les esprits occupés de mauvaises pensées deviennent, au contraire facilement tristes. Il y a bien de quoi.

Quand je pense à Lidivine, je crois toujours la voir avec son petit béguin blanc si propre, son juste noir si leste et si serré, et son coeur d'argent à un petit cordon de velours noir aussi, qui avait un peu rougi. Elle n'osait porter visiblement la croix qui y avait été suspendue; cela n'était pas encore permis; mais elle la conservait sans doute entre sa chair et le cilice de laine ou de crin dont elle se couvrait par pénitence, et je n'ai jamais compris que Lidivine eût à faire pénitence de quelque chose. C'était peut-être d'avoir été jolie, car sa paleur saine et sa maigreur robuste ne lui avaient pas fait perdre tous les avantages d'une taille bien prise et d'une figure agréable.

Ce que je raconte ici de Lidivine, c'était ce que nous en pensions tous, bons et méchants. Aussi l'influence de Lidivine sur les esprits les plus âpres et les plus rebelles avait quelque chose de plus puissant que la force, et qui agissait sans qu'on sût au juste comment, par une sorte de faveur providentielle. A Lidivine le secret d'affermir les coeurs abattus et de consoler les coeurs désespérés. Quand la rage soulevait au fond des cachots une de ces émeutes de démons qui se battent avec leurs fers, et qui meurent, sans se rendre, en mordant des baïonnettes sanglantes, on n'y envoyait plus de soldats. On y envoyait Lidivine. Un instant après, tout était calme.

Dieu n'aurait pas cru faire assez pour la prison dont je vous parle, s'il n'y avait placé que Lidivine. Elle était secondée par son petit-fils dans ce noble et pieux ministère. Pierre était un jeune homme de vingt-trois ans, faible de corps, mais infatigable de patience et de courage, qu'aucun soin ne rebutait pour adoucir nos ennuis et pour secourir nos misères. Je ne vous donnerais qu'une idée imparfaite de sa physionomie résignée et non pas abattue, de son regard bleu, plein de compassion et de tendresse, de sa chevelure blonde, lisse, aplatie et coupée à angles droits, si je ne disais que vous remarquer des caractères pareils dans le type de nos bons paysans de montagne, ou dans les images des saints, tracés par un peintre naïf.

Pierre n'était pas un grand personnage, même en prison. Arrivé là, selon nos conjectures, par la protection de Lidivine, il n'y était guère que l'aide et le valet des guichetiers. J'appris tard que c'était son titre, et que ce titre, chose étrange, était une faveur acquise par sa bonne conduite. J'expliquerai cela tout à l'heure, si la mèche de ma lampe brûle encore.

Quoi qu'il en soit, j'avais été entraîné vers Pierre par cette sympathie de l'âge qui rapproche si vite les jeunes gens, surtout quand ils sont malheureux, et par cette sympathie de croyances, le seul lien social que nos discordes politiques n'eussent pas rompu. Quand sa chemise s'entr'ouvrait dans quelque oeuvre de force, à rafraîchir notre grabat en y introduisant une botte de paille neuve, ou à transporter un malade, j'avais vu souvent flotter sur sa poitrine le cordon du scapulaire. Peut-être aussi quelque instinct secret m'avertissait que le Seigneur nous avait imposé une vie commune de misère et de dévouement, et que notre bonheur, comme son empire, ne serait pas de ce monde.

Notre chambre, No. 6, était ordinairement ouverte par Pierre que nous chérissions tous; et c'était un de ces égards auxquels nous reconnaissions la bienveillance de la geôle, car le salut religieux que Pierre nous adressait chaque matin était pour nous comme une bénédiction répandue sur la journée. Une fois, les verrous tournés plus tard et plus rudement, sans égard pour notre sommeil, nous annoncèrent la visite d'un autre guichetier. Celui-ci s'appelait Nicolas.

Nicolas était un homme qu'un autre genre de vocation, dont je ne me suis pas informé, avait engagé au service des prisons, et qui ne s'était pas accommodé sans efforts, je le suppose à l'esprit de son état; mais il y était parvenu de manière à faire illusion sur ses sentiments naturels à quiconque ne les aurait pas connus. A force d'exercer les cordes basses de sa voix, le pauvre diable avait réussi à se donner une parole rauque et menaçante, qu'il savait rendre plus formidable en fronçant convulsivement des sourcils épais, mais doux, qui se furent jamais destinés à exprimer la colère. Comme cette complication d'artifice devait lui coûter beaucoup, il ne répondait jamais plus brutalement que lorsqu'il avait le dos tourné. Un jour qu'on le surprit à pleurer sur un homme qui allait mourir, et qui embrassait sa femme pour la dernière fois, il se plaignit qu'on lui eût jeté du tabac dans les yeux. J'ai rencontré vingt guichetiers comme Nicolas. Les hommes ne sont jamais si méchants qu'ils en ont l'air.

Où est Pierre? lui dis-je, en m'asseyant sur mon lit.

Pierre! Pierre! répondit-il avec aigreur. C'est toujours Pierre qu'on demande; on dirait qu'il n'y a que Pierre ici. Que fait-il pour vous qu'on ne fasse? Pierre vous apporte-t-il autre chose qu'une cruche et du pain? Une cruche, la voilà; du pain, en voilà; si vous avez affaire à Pierre, allez le chercher. Pierre est au cachot.

Pierre est au cachot? m'écriai-je; c'est une chose impossible. Qu'a-t-il fait?

Ce qu'il a fait? est-ce que je sais cela, moi, ce qu'il a fait? Est-ce que cela me regarde? Est-ce que je me mêle de ce que font les autres? une porte ouverte trop tôt, une porte fermée trop tard, une lettre remise secrètement avant d'avoir été lue, une complaisance de lâche et de fainéant pour vos camarade ou pour vous, il en est bien capable, le petit bigot!

Je n'ai pas besoin de dire que Nicolas avait tourné le dos pour prononcer ces grosses paroles. C'est infâme! repris-je en l'interrompant, c'est horrible! Si les magistrats le savaient, on réprimeraient sévèrement un tel abus de pouvoir. Le cachot est une pénalité très grave; et nulle pénalité ne peut être infligée à un homme libre que par l'autorité de la loi. Cette vexation est indigne à l'égard de Pierre, comme elle serait indigne au vôtre. Je vous dis qu'elle crie vengeance!

Bon! répliqua Nicolas en me regardant fixement cette fois. Avez-vous pris, par hasard, votre ami Pierre pour un homme libre comme moi, qui peux quitter la maison ce soir en demandant mes gages? Il est prisonnier comme vous, à cela près que vous passez demain en justice, et que ces messieurs de là-haut sont parfaitement maîtres de vous renvoyer chez vos parents, si vous avez de bons témoins; tandis que Pierre a treize ans à faire encore, puisqu'il n'en a fait que sept, et treize ans de galères, vraiment, quand l'idée en viendra au commissaire du pouvoir exécutif, qui le retient par faveur, comme dans un château de plaisance. Je conviens que cela serait dur; mais que voulez-vous? il n'avait pas l'âge pour être guillotiné.

La guillotine, les galères, cet honnête Pierre, cette admirable Lidivine, toutes les apparences qui m'avaient frappé, toutes les notions que je venais de recueillir dans une conversation de deux minutes, se confondaient tumultueusement dans mon esprit, quand la porte se referma sur moi. Je ne pouvais plus interroger Nicolas qui n'aurait probablement été d'humeur à me répondre; mais je croyais l'entendre encore murmurer son refus à travers l'épaisse muraille, sur un ton plus grave que celui des verrous: "Est-ce que je sais cela, moi! Est-ce que cela me regarde! Est-ce que je me mêle de ce que font les autres!..." Je passai en justice, en effet, dès le lendemain, comme Nicolas me l'avait annoncé, et je fus acquitté à la majorité de neuf voix sur douze. On ne sera peut-être pas étonné si j'ajoute naïvement que jamais résultat avantageux d'un scrutin ne m'a été plus agréable.

La première chose qui m'occupa quand je me trouvai libre, ce fut l'histoire de Lidivine et de Pierre. Un vieux prêtre, saintement téméraire, s'était réfugié dans leur famille, en 1793, pour porter de là des exhortations et des espérances à son troupeau de chrétiens sans pasteur et sans autels. Il fut surpris en officiant, et tendit ses bras aux fers, comme un martyr des premiers âges de l'Eglise. Son petit peuple du hameau le défendit malgré lui, avec ce dévouement que la religion inspire toujours quand elle est persécutée. Ils étaient quinze. Treize moururent sur l'échafaud du confesseur, après avoir reçu sa dernière bénédiction. La grand-mère avait plus de soixante-dix ans, le petit-fils en avait moins de seize; et, selon la juste expression du guichetier, l'un des deux avait plus d'âge qu'il n'en fallait, l'autre n'avait pas encore l'âge pour être guillotiné. C'est à cause de cela que Lidivine et Pierre étaient en prison.

Dans ces entrefaites, Bonaparte était revenu, Bonaparte, ce géant de la civilisation, qui la rapportait toute faite, et qui ne put pas la raffermir sur des bases éternelles, parce que Dieu n'en voulait pas. La révision de ces procédures exceptionnelles d'une législation d'anthropophages était devenue facile.

Un grand nombre d'honnêtes gens s'intéressèrent au sort de Pierre et de Lidivine. Il n'y a rien de si commun que de trouver des coeurs tout disposés à la réparation du mal quand il n'y a plus de péril à l'empêcher. Je ne parlais pas de ces efforts à mes amis de prison que je voyais souvent, parce que je savais déjà par une expérience précoce, que la moindre révolution de bureau pouvait les rendre inutiles. Au moment où les pièces qui annulaient leur jugement m'arrivèrent, bien authentiques et bien légalisées, je volai vers eux, dix fois plus content que je ne l'étais en les quittant le jour de mon absolution. Je portais à Lidivine et à Pierre vingt-six ans de liberté.

Aussi me souvient-il de cette impression comme si je n'avais ni souffert ni vu souffrir depuis. C'était à quatre heures du soir, par une belle journée de printemps, comme la Franche-Comté en a quelquefois en avril; mais l'heure n'était pas expirée, et les prisonniers jouissaient encore dans la cour, sous la lumière d'un plein soleil, bien tiède et bien réjouissant, de ses dernières minutes de récréation. Il y a dans les prisons un temps et un lieu qui sont assignés à la récréation, c'est moi qui vous le certifie.

Vous êtes libres, m'écriai-je en sautant tour à tour au cou de Pierre et de Lidivine. J'eus quelque peine à m'en faire comprendre; mais tout le monde m'avait compris, et l'émotion de ces pauvres gens, qui baignaient de larmes leurs joues et leurs cheveux, expliquait assez mes paroles.

Après cela il y eut un grand silence, un silence grave et triste; car il y a d'autres liens à rompre, dans une prison qu'on habite depuis sept ans, que ceux de la captivité. Lidivine regardait ces femmes, ces convalescents, ces infirmes dont elle avait été si longtemps la mère, et qu'elle s'était flattée de ramener un peu à la religion et à la vertu; elle s'arrêta enfin devant un vieillard tout cassé, que la fatigue de l'âge ou l'excès de la joie avait comme enchaîné à sa place:

Eh! Georges! lui dit-elle, qui te portera ton bouillon? Ensuite elle revint à moi, et pressant ma main dans ses deux mains: Je suis vraiment libre? dit-elle.

Oui, Lidivine.

Je pourrais sortir avec vous maintenant, si je voulais?

Oui, Lidivine.

Vous me mèneriez tout maintenant chez l'avocat de mes prisonniers?

Oui, Lidivine.

Vous pourriez me montrer la maison du médecin de mes malades?

Oui, Lidivine; et l'église va se rouvrir; car nous vivons sous un gouvernement humain, juste, éclairé, qui sentira la nécessité d'appuyer son pouvoir sur la foi. Dieu est le meilleur des auxiliaires.

Vous avez raison, mon ami! Oh! si j'étai sûre de n'être pas à charge en prison...

La femme du geôlier l'embrassa et fit un mouvement involontaire pour la retenir.

Voilà qui est bien, continua-t-elle en souriant, pendant que du revers de la main elle essuyait ses yeux. Je ne suis pas encore si vieille que je ne puisse honnêtement gagner mon pain chez mes maîtres. Allez vous coucher bravement, vous autres, car voilà quatre heures qui sonnent. Nous nous retrouverons demain. Je ne veux pas sortir d'ici... Où irais-je, d'ailleurs, ajouta Lidivine, pour être plus utile ou plus heureuse? Une maison, un village, une famille, il n'y en a plus pour moi; le cimetière même ne me dirait rien; car mon mari, mes frères et mes enfants n'y sont pas. Vous savez qu'ils sont morts bien loin de là, et qu'on les a mis je ne sais où. Quant à Pierre, c'est autre chose; il est jeune, beau, industrieux, patient, et par-dessus tout, craignant Dieu. Si le monde est revenu au bien, comme vous dites, mon pauvre Pierre prospérera peut-être. Viens ici, mon enfant, que je te bénisse et que je te dise adieu.

Pierre n'avait pas encore parlé. Il paraissait plongé dans une méditation sérieuse et embarrassé de rompre le silence; enfin, il se rapprocha de Lidivine, à l'appel qu'elle venait de lui faire.

Jamais, ma mère, dit-il avec fermeté. J'ai pensé quelquefois à la vocation que je suivrais quand mon temps serait fini; j'aurais voulu être prêtre, mais je n'ai pas eu le loisir de devenir savant. Au reste, si le ministère de prêtre est grand, celui de guichetier a des devoirs que j'aime et auxquels je ne veux pas me soustraire. Nicolas a besoin d'un aide, et il sait maintenant que ma compassion pour des peines que j'ai ressenties depuis l'enfance ne m'a jamais détourné de mes obligations. Je vous supplie de me permettre, ma mère, de ne pas sortir de prison. C'est la vie que le Seigneur m'a faite, et je n'y renoncerai pas.

Les prisonniers étaient partis. Nicolas n'avait plus de motifs pour contraindre l'expression de son excellent naturel.

Reste! reste! criait-il à Pierre en pleurant à chaudes larmes.

N'est-il pas vrai qu'à ma place vous auriez fait comme moi? dit Pierre en se retournant de mon côté.

Oui, mon ami, si j'en avais eu le courage.

Lidivine et Pierre sont morts au service des prisonniers.

CHARLES NODIER.

UNE INFAMIE

COMMENT OPERENT LES AGENCES MACONNIQUES

Athènes, 31 mai.

De ma vie je ne fus aussi humilié qu'un matin entre Nisch et Belgrade, dans le compartiment de deuxième classe qui nous emmenait à Vienne. Un vilain juif de Dédéagach me parlait d'un scandale qui, quelques années auparavant, avait bouleversé la presse parisienne. Sans vergogne ni forfanterie, ni intention méchante, il en rappelait les moindres détails, comme ceux d'une histoire apprise la semaine précédente, et il me fallut plus de cinq minutes pour changer le cours de la conversation.

Cette conversation en chemin de fer, je me la suis rappelée à la lecture d'un article du journal grec d'un professeur de l'Université m'avait apporté pour savoir ce qu'il fallait en penser. On me permettra de le traduire. De justice, il y a telles expressions qu'on ne peut guère mettre en français. Le grec, plus que le latin même, brave l'honnêteté dans les mots. Mais il est bon que les très nombreux prêtres qui lisent la *Croix* sachent à quelles infamies recourent les agences de la presse maçonnique pour les déshonorer et les salir dans l'esprit des Grecs orthodoxes, déjà trop poussés par leurs préjugés antilatins, à se défier du clergé catholique.

Dans l'*Ephéméris* publiait le 25 avril-8 mai cette prétendue *Correspondance parisienne*, comme si le journal avait un correspondant à Paris. Elle est signée *Parisinos*, Parisien.

"Paris, 19 avril-2 mai.—*De notre correspondant*: A Delancey, village situé près de Versailles, un prêtre du nom de Lévi s'est rendu coupable d'un crime qui a justement ému le voisinage et a déjà fait beaucoup parler la presse parisienne. Voici. Le prêtre Lévi, il y a cinq jours, de grand matin, reçut la visite d'une jolie jeune fille qui lui demanda à se confesser. Au cours de sa confession, elle lui avoua qu'elle aimait un paysan du même village, qui lui avait proposé de s'enfuir au loin tous les deux. Ainsi ils vivraient heureux. La jeune fille demandait conseil au prêtre. Devait-elle aller—la fuite était fixée au jour suivant,—dans un endroit situé en dehors du village pour rencontrer son amant et s'enfuir avec lui? Le prêtre approuva cette idée de rendez-vous. Qui plus est, il engagea la jeune fille à s'y trouver une heure plus tôt. Arrivée au lieu convenu, la jeune fille y rencontre le prêtre. "Je suis venu, dit-il, pour bénir votre fuite". Mais comme il ne convenait pas qu'on les vît ensemble, il proposa à la jeune fille d'entrer dans une masure tout près. La jeune fille le suivit; et c'est là que la tragédie commence. Le prêtre, après avoir abusé honteusement de sa victime, la tua. Quand il fut revenu à l'église, la mère, inquiète, alla à lui et lui demanda s'il avait vu sa fille. Le meurtrier se troubla. La malheureuse aperçut des gouttes de sang sur la soutane; et, devinant la vérité, elle éclata en sanglots. La foule s'empara du prêtre, qui avoua son crime, et avant même que les gendarmes ne fussent arrivés, elle le tua à coups de pierres". On me pardonnera; mais ce n'est pas pour mon plaisir que j'ai traduit ce récit.

Un autre prêtre français avait lu en même temps. Nous répondîmes professeur, brave homme, et orthodoxe pieux. "Tout dans ces lignes est invraisemblable. Le nom du prêtre est un nom israélite, et la manière dont le récit est conduit montre que presque tous les détails sont faux *a priori*. Car, comment a-t-on pu savoir, par exemple, ce que la jeune fille avait dit en confession et ce que le prêtre lui avait répondu, puisque la jeune fille est morte sans avoir parlé, et que le prêtre a été lapidé par la foule avant même que la gendarmerie ne survienne et ne l'interroge?" Et nous lui fîmes quelque peu la leçon. "Toutes les histoires de prétendus scandales du clergé catholique sont bâties comme celle-là. *Mourlos* (niais) qui s'y laisse prendre!"

Je mis le journal dans ma poche, et, le soir même, j'écrivis à un rédacteur de la *Croix*. Douze jours plus tard, il n'avait transmis cette lettre écrite de l'évêché de Versailles, 18 mai.

"Versailles, 18 mai.—Monsieur, vous pouvez hardiment démentir l'abominable calomnie répandue, paraît-il, par certains journaux grecs, d'après laquelle un prêtre du diocèse de Versailles, nommé Lévy, curé d'une paroisse, nommée Lancey, aurait indignement abusé du secret de la confession. Est-il besoin d'ajouter que les noms du prêtre et du village sont ici inconnus? Monseigneur vous remercie de votre communication..."

Mais on se rappelle la note de la *Croix* du 6 mai, sur le scandale de San Mauro Castel-Verde, inventé par un journal anti-clérical, et la *Lettre de Rome* de B. Sienne dévoilant à ce propos l'abominable complicité du *Messaggero*. Or, le scandale de Versailles n'est que le prétendu scandale de San Mauro Castel-Verde transposé. Mais où le *Messaggero* hésite, le correspondant de l'*Ephéméris* n'a pas de scrupules; il donne le nom du prêtre Lévi. Il fait davantage. Ecrivant de Paris, il situe le délit à Versailles, c'est-à-dire à Paris même, et il invente un nom de pays. Lancey ou Delancy. Le moyen pour un Grec de ne pas croire?

Et ce n'est pas tout. Ce prétendu crime a fait le tour de la presse grecque, et le récit a pu être lu jusqu'au fond de l'Asie Mineure où l'on parle grec. Et, dans dix ou vingt ans peut-être, dans une polémique, un journaliste étranger ou un papas acrimonieux s'en servira contre nous comme d'un argument apodictique, sans qu'il soit possible de lui en démontrer la fausseté.

* * *

Au total, de ce honteux récit il ne reste rien, absolument rien. Et, pourtant, je voudrais que dans la pensée des lecteurs, il restât quelque chose: la conviction de plus en plus raisonnée du mal immense et presque sans remède produit à l'étranger par la mauvaise presse. Quand il y a vraiment scandale, on l'amplifie avec excès; quand il n'y a rien, on invente. C'est, dans les deux cas, une débauche d'imagination sadique. Et, le juif tant de Dédéagach, et le professeur d'Athènes ne sont ni l'un ni l'autre responsables. Ils sont de bonne foi; ils croient ce qu'on leur raconte. De même les quinze ou vingt journaux d'Athènes et de la province publient ce qu'on leur envoie. Les vrais coupables sont les Loges maçonniques qui ont la triste spécialité de lancer les scandales.

D'ailleurs, à l'étranger, qui pourrait contrôler? Combien de fois n'avons-nous pas essayé ici de savoir ce qu'il y avait de vrai dans le récit d'un fait de ce genre que l'on situait en Hongrie, en Espagne ou en Italie! Et, sur dix, on en lit un. C'est par hasard, que nous avons lu celui de l'*Ephéméris*, et c'est aussi par hasard que j'ai écrit sur le conseil de l'abbé B., à M..., de la *Croix*. Que cet exemple encourage les missionnaires.—Nous n'avons, certes, pas chance de convaincre des adversaires aveugles et fanatiques jusqu'à l'hébétement. Mais, au moins, nous pourrons dire à nos catholiques: "Soyez fiers de votre clergé. Vous voyez à quelles horreurs ses ennemis ont recours pour le perdre dans votre estime."

Il est peu d'arguments apologétiques qui agissent autant sur l'esprit des fidèles.

LOUIS ARNAUD.

LES CATHOLIQUES EN ALLEMAGNE

D'après une statistique récente qui est basée sur le dernier recensement général de 1910, le catholicisme compte actuellement 24 millions de fidèles dans l'empire allemand. Ce chiffre marque une augmentation de 1,726,961 depuis 1905 et un accroissement de 9 millions environ depuis la fondation de l'empire.

Il faut noter que cette statistique a une valeur spéciale d'exactitude rigoureuse, parce qu'elle ne tient pas compte du nombre de gens baptisés dans l'Eglise catholique, mais seulement de ceux qui déclarent pratiquer actuellement la religion. En effet, la déclaration d'appartenir à telle ou telle confession n'est pas en Allemagne, comme dans d'autres pays, une simple formalité du recensement; elle entraîne à des conséquences financières auxquelles personne ne se soumet sans motif. Selon que vous appartenez à l'une ou à l'autre des religions reconnues, vous êtes obligé de payer au receveur des contributions un impôt spécial, fixé d'après certaines règles par l'autorité religieuse de votre confession. C'est ainsi que les fidèles de toutes les confessions sont également tenus de subvenir aux frais du culte auquel ils déclarent appartenir; les autorités constituées de ce culte ont le droit d'ajouter, avec l'approbation et sous le contrôle de l'Etat, des centimes additionnels sur leur feuille de contributions. Si bien que personne n'a intérêt à se faire passer pour catholique, car l'Eglise, ayant organisé un nombre plus grand d'oeuvres religieuses et morales que les autres confessions, a un budget plus chargé et requiert un plus grand sacrifice de ses fidèles. L'accroissement constant et régulier des catholiques depuis quarante ans montre donc leur vitalité et leur ferveur.

A côté de ce progrès des catholiques, les pertes des protestants apparaissent plus sensibles. Ils sont encore la grande majorité, puisque l'Eglise évangélique compte 40 millions d'adeptes, mais ils n'augmentent pas dans la proportion qu'exigerait l'accroissement de la population. Ce qui augmente au contraire dans des proportions désastreuses, c'est le nombre de gens qui déclarent n'appartenir à aucune confession établie, c'est-à-dire le nombre d'indifférents qui ne veulent plus payer de taxes en faveur de la religion à laquelle ils ont appartenu. En 1905, ils étaient 12,024; en 1910, leur chiffre était monté à 205,000. C'est le résultat d'une campagne entreprise par la presse socialiste, surtout dans les régions protestantes. Quand au nombre des Juifs, qui étaient 615,021 en 1910, il n'augmente en aucune façon; mais ici la stagnation est due à leur natalité extrêmement faible. C'est parmi eux que les théories malthusiennes font le plus de victimes.

LES CHAPEAUX DANGEREUX

"Lancet", le grand journal médical anglais, signale un fait des plus importants, constituant pour la clientèle de la chapellerie en général un danger sérieux. La préparation des feutres qui servent à la fabrication des chapeaux aujourd'hui portés par tout le monde se fait au nitrate de mercure et ses ouvriers employés à ce que l'on appelle le secrétage ou le frottement des poils adhérents aux peaux (les plus usités sont celles du lapin) se trouvent exposés à l'intoxication mercurielle, qui peut avoir des conséquences graves. Un chapeau de feutre livré au commerce contient 0.138 pour cent de mercure. On y trouve aussi de l'arsenic. L'acheteur n'est donc plus sûr d'être à l'abri sous cette coiffure, qui peut, lorsqu'il transpire, avoir des inconvénients pour le tissu capulaire.

C'est terrible...

Le Marché Agricole

GRAIN

Blé—	Ferm.
No. 1 Northern	96
No. 2 Northern	93
No. 3 Northern	88
No. 4	80½
No. 5	74
No. 6	69
No. 1 Feed	60
Rejected for seeds, No. 1	89
do No. 2	86
do No. 3	81
Rejected, tough, No. 1	88
do No. 2	87
do No. 3	82½
No. 1 Blé d'hiver	94½
do No. 2	94½
do No. 3	89½
do No. 4	82
Avoines—	
No. 2 C. W.	33½
No. 3 C. W.	32¾
Extra No. 1 Feed	33½
No. 1 Feed	32¾
No. 2 Feed	30¾
Orge—	
No. 3	46½
No. 4	45
Rejected	43½
Lin—	
No. 1 N. W. C.	1.27

BESTIAUX.

Prix: livrés, nourris et abreuvés.

Taureaux de choix. Prix	$6.50 à $7.00
Bonnes vaches et génisse. Prix	$5.50 à $5.75
Vaches ordinaires. Prix	$3.75 à $4.35
Boeufs de première qualité. Prix	$4.50 à $4.75
Boeufs qualité ordinaire. Prix	$3.50 à $4.00
Vaches laitières, première qualité. Prix	$50.00 à $65.00
Vaches laitières, moyennes. Prix	$35.00 à $45.00

VEAUX.

Veaux de choix. Prix	$6.50 à $7.00
Bons veaux, pesants. Prix	$5.00 à $6.00

BREBIS.

Brebis de choix. Prix	$5.00
Brebis de printemps. Prix	7c. à 8c. la livre

PORCS.

De choix	$9.00 à $9.25
Roughs and heavies. Prix	$7.00 à $8.00
Stags	$4.00 à $5.00

PATATES.

Patates du Manitoba.	
Au char	32
Au boisseau	30-33

LEGUMES SECS.

No. 1 Manitoba, caisse retornée. Prix	22½
No. 2, Manitoba, caisse retournée, Prix	17½
Oignons d'Egypte, au sac	3.00

LEGUMES.

Asperges, Minn., la doz.	1.25
Epinards naturels, la livre.	10
Rhubarbe, Man.,	02
Laitue naturelle, la doz.	20
Oignons naturels, la doz.	25
Radis naturels, la doz.	20
Concombres importés, doz.	1.50
Céleri importé, la doz.	1.75

BEURRE DE CREMERIE

Manitoba, frais, en brique.	26
Manitoba, solide	23½
Cantons de l'Est, solide	27

BEURRE

Cremerie	26
En briques séparées	22
No. 1	21
No. 2	18
En lot	17-18

FROMAGE.

Ontario (large)	14½
Manitoba (twins)	15
Ontario (twins)	14¾

OEUFS.

Absolument frais	18-19

FARINES.

Lake of the Woods Milling Co.	Cotton	Jute
Five Roses, au baril	5.60	5.50
Lakewood	5.45	5.35
Harvest Queen	5.00	4.90
Medora	4.00	3.90
XXXX	3.00	2.90

Western Can. Flour Mills Ltd.	
Purity, au baril	5.60
Three Stars	5.00
Maitland	4.50
Huron	4.20
Medallion	5.30
Battle	4.80

Ogilvie Flour Mills Co.—	
Royal Household, par sac de 98 livres	2.80
Mount Royal	2.70
Glenora	2.55
Fall wheat	2.55
Graham	2.55
Centennial	2.45
Manitoba	2.25
Fancy XXXX	1.60
Imperial	1.45

Leitch Bros. Flour Mills Ltd. Au char 98s	Cotton	Jute
Sovereign	2.80	2.75
Manitoba Patent	2.55	2.50
White Cross	2.45	2.40
Hub Strong Bakers	2.20	2.15
Bull's Eye Fancy Patent	2.70	2.65
Rolled Oats—		
80-lb sack	1.75	
Morning Glory	1.85	
Bran. en sacs, la tonne	15.00	16.00

FOIN

No. 1 Naturel, la tonne	16.00
No. 2 Naturel	15.00
No. 3 Naturel	12.00
Mil, No. 1	24.00
Mil, No. 2	23.00

CHRONIQUE AGRICOLE

LE VERT AUX CHEVAUX

La nouriture verte—nous ne parlons point de celle prise dans les pâturages, mais uniquement de celle distribuée à l'écurie—produit d'excellents effets; elle facilite la mue du poil d'hiver, donne du lustre à la robe et fait prendre de l'embonpoint aux chevaux. Son emploi raisonné améliore l'état des animaux malades, active la digestion, rend la respiration libre, la circulation régulière, la nutrition facile, tout en augmentant sensiblement la vigueur.

Mais pour obtenir tous ces avantages, il est indispensable d'observer certaines règles, de prendre certaines précautions dont l'ignorace ou l'oubli peuvent devenir la source de maux irrémédiables.

Il s'agit donc d'établir les cas où l'usage des fourrages verts est indiqué, et ceux où il est contre-indiqué; de fixer l'époque où doit commencer ce régime; de faire un bon choix des plantes vertes et d'étudier les conditions dans lesquelles on les distribue; de limiter, enfin, la durée de leur emploi.

Indication du vert.

Les chevaux qui, jeunes encore, sont soumis à un travail pénible et reçoivent de fortes rations d'avoine; les animaux déjà vieux, échauffés et qui se nourrissent mal, ceux qui ont le poil piqué, sec, brûlé, la peau adhérente, sont toujours mis au vert avec avantage. Ce régime est surtout utile, dit M. Adenot, médecin-vétérinaire, aux chevaux qui ont les inflammations de l'estomac opiniâtre, à ceux qui sont atteints d'ictère ou jaunisse, d'affection cutanées rebelles, de crevasses persistantes, d'emphysème pulmonaire ou de pousse.

L'usage des fourrages verts cesse d'être un avantage pour les chevaux qui, tout en travaillant beaucoup, présentent des signes d'une bonne santé, lesquels sont: l'air gai, l'oeil vif, les déplacements faciles et prompts, l'appétit et les fonctions du corps réguliers, le poil brillant, la peau douce, les reins souples, etc. Il est nuisible, d'après M. Adenot, M. V., aux sujets affectés de maladies de poitrine anciennes, à ceux qui ont des gourmes mal guéries, des diarrhées chroniques épuisantes. Il est funeste aux animaux atteints d'altération du sang, d'anémie, d'hydrohémie, d'oedèmes, d'hydropisies, ainsi qu'à ceux qui portent d'anciennes maladies chroniques graves, comme le crapaud ou les grappes.

Epoque du vert.

La mise au vert commence habituellement dans la seconde quinzaine de mai ou en juin; toutefois, il est impossible de fixer une date précise, en raison de l'influence de la température sur la précocité des plantes, en raison même de la nature des fourrages employés et des conditions particulières dans lesquelles peuvent se trouver les animaux qui vont être soumis à ce régime.

Le choix des plantes.

La luzerne, le trèfle, l'herbe des prés, parfois les vesces, exceptionnellement l'avoine en grappe ou l'orge-escourgeon, voilà les plantes dont on fait le plus souvent usage pour mettre les chevaux au vert.

En admettant que plus les plantes vertes s'approchent de la maturité plus elles sont actives et nourrissantes, les agronomes n'ont point voulu faire de cette vérité un principe absolu. En effet, tous ceux qui ont écrit sur la matière ont recommandé de faire un choix de plantes et de leur état de maturité, suivant l'état des animaux mis au vert.

Aux chevaux qui ont besoin d'être rafraîchis, d'être purgés, il faut donner des plantes tendres, aqueuses, comme le trèfle et la luzerne jeunes encore. Pour ceux fatigués, maigres et mal nourris, il faut choisir des plantes fortes, comme l'avoine en grappe, l'orge escourgeon, voir le froment. Aux jeunes animaux, il est indiqué à faire manger le vert de prairies naturelles, celui surtout qui est riche en graminées.

Il n'est guère possible de fixer la quantité de fourrage vert qui devra être distribuée chaque jour, cette quantité pouvant être modifiée par la nature du fourrage choisi, par l'état de l'animal qui la consomme, et surtout par les services qu'on réclame de lui pendant la durée du régime. Aussi nous n'indiquerons ici que pour mémoire les chiffres de 50 à 100 livres donnés par plusieurs auteurs comme ration moyenne et quotidienne.

Conditions dans lesquelles doivent être les plantes.

Précautions à prendre dans leur distribution

Les plantes fraîches sont dans des conditions tellement favorables à la fermentation, que très souvent leur usage occasionne des maladies. C'est ainsi que les chevaux auxquels on ne distribue pas de vert d'une façon rationnelle et calculée, sont exposés à contracter des indigestions gazeuses, parfois mortelles. On ne saurait donc trop recommander de se couper que de petites quantités de fourrage à la fois, de l'étendre en couches légères sous un hangar bien aéré et à l'abri des rayons du soleil. Au moyen de ces précautions, on évite l'entassement et la chaleur qui produisent un échauffement, véritable point de départ d'une fermentation nuisible aux sujets qui font usage d'une herbe mal préparée.

M. Joigneaux était si bien pénétré du danger que nous signalons, , qu'il a toujours conseillé, dans la mise au vert, de ne couper l'herbe qu'au moment de chaque repas, surtout si le champ qui la produit n'est pas très éloigné. M. Magne, dans tous ses ouvrages, exprime les mêmes sentiments, et M. Raynal, ancien directeur d'Alfort, (France) dit et prouve "qu'il vaut mieux donner des plantes mouillées, arrosées, que des plantes qui sont restées en tas au soleil, et qu'un échauffement préalable a disposées à une fermentation plus facile dans les organes digestifs."

Il est enfin une dernière précaution qui n'est pas des moins importantes, c'est celle qui consiste à ne pas substituer brusquement et sans transition le régime du vert à celui du sec. Il est urgent d'habituer progressivement les organes de la digestion, à l'herbe verte, en n'en mettant d'abord qu'une très faibie quantité en mélange avec le foin séc, et en augmentant chaque jour de façon à arriver à l'usage exclusif du vert pendant quelques jours seulement, pour revenir aussitôt, par une transition analogue, mais en sens inverse, du vert au sec.

Durée du vert.

Un régime du vert, peut être soutenu vingt à trente jours, rarement plus.

On peut, pendant l'usage du vert, continuer à faire travailler les chevaux, mais il faut tenir compte de l'affaiblissement produit, et continuer,—augmenter même, parfois—la ration d'avoine.

Le régime du vert augmentant les déjections et les urines, il faut prendre soin, pendant qu'il dure, d'aérer les écuries et de les tenir très proprement.

Telles sont les règles et les précautions qui doivent guider tout agriculteur désireux de donner à ses chevaux un vert utile et vraiment avantageux.

DISTRIBUTION DE REPRODUCTEURS DE RACE

Le ministère fédéral de l'agriculture communique aux journaux l'important renseignement qui suit:

Le manque de reproducteurs de race est, à l'heure présente, un des principaux obstacles qui s'opposent au développement de l'industrie animale, dans beaucoup de régions du Canada, et notamment dans les districts récemment colonisés. Reconnaissant ce fait, le Ministère fédéral de l'agriculture, a décidé de faire cette année, par l'intermédiaire de la division de l'industrie animale, une distribution importante d'animaux de race (étalons, taureaux, béliers et verrats.) Le Ministère prendra à sa charge le prix d'achat de ces animaux et les confiera aux organisations locales qui accepteront de se conformer à certaines conditions énumérées ci-dessous. En un mot, ces reproducteurs resteront la propriété du Ministère mais les sociétés locales seront responsables de leur entretien sous le contrôle des fonctionnaires de la division de l'industrie animale. Pour les étalons, les membres des sociétés devront également payer un droit destiné à couvrir une prime annuelle d'assurace.

Tous les animaux distribués seront achetés dans le pays et devront avoir été produits au Canada: on les prendra de préférence dans la province où ils doivent être placés. Ce sera une manière d'encourager les éleveurs canadiens et d'accroître leurs débouchés non seulement directement mais encore indirectement en faisant mieux connaître, dans tout le pays, la valeur des reproducteurs de race pure. Disons aussi que la division n'a pas l'intention de placer les animaux dans les régions où des particuliers possèdent déjà des mâles du type voulu de la même catégorie. Ce but est plutôt d'aider des sections où manquent les reproducteurs de race et d'encourager les nouveaux groupements ruraux à adopter des méthodes appropriées et intelligentes d'élevage.

Tous les taureaux achetés pour être distribués auront été préalablement soumis à l'épreuve de la tuberculine. On ne choisira de même que les étalons ayant subi une inspection vétérinaire rigoureuse ayant démontré qu'ils ont une constitution saine.

Pour profiter de cette offre d'assistance, les intéressés d'un district devront d'abord s'organiser en une société locale à laquelle les reproducteurs en question puissent être confiés. Partout où il sera possible un agent de la division sera mis à leur disposition pour les aider à compléter cette organisation nécessaire. Le commissaire de l'industrie animale, à Ottawa, fournira, sur demande, des renseignements complets au sujet des conditions dans lesquelles se fait cette distribution.

Profitons de cet avantage qui nous est offert de nous procurer des reproducteurs de race pure sans qu'il nous en coûte un sou.

Formons-nous en syndicats, un dans chaque paroisse, et demandons des reproducteurs dont nous avons besoin.

Le Cultivateur.

LA PRODUCTION DU LAIT

Quelle influence l'hérédité exerce-t-elle sur l'aptitude laitière de la vache? Combien de génisses ne valent pas leur mère, c'est là un fait d'expérience courante. Où en chercher la cause? Toutes considérations mises à part, tels que la nourriture, le soin et la santé, nous devrions pour un moment regarder quelle est la valeur possible du taureau.

On a remarqué maintes fois que les génisses provenant d'un bon taureau sont bonnes laitières; c'est parce que ce taureau provenait lui-même d'ancêtres qui étaient bons laitiers." Il y a là une question d'hérédité; savoir se servir de cete hérédité, c'est le secret des gros rendements et qui peut nous valoir des milliers de piastres. Le malheur est qu'on ne connait souvent la valeur de ces taureaux par le mérite de leur progéniture qu'après les avoir vendus pour la boucherie.

Un cultivateur contrôlant le rendement de ses vaches—et tous ceux qui ont l'esprit progressif apprécient les avantages énormes de contrôle—sait que l'emploi d'un bon taureau lui vaudrait au moins 1,200 livres de lait de plus par vache. Tous les membres de sociétés de contrôle devraient donc s'unir pour acheter des reproducteurs de race pure, qu'ils changeraient de localité tous les deux ans, et ils ne tarderaient pas à reconnaître sur leurs propres troupeaux les effets merveilleux de l'hérédité.

Communication du Ministère fédéral de l'Agriculture.

LES RECOLTES AU CANADA

D'après un bulletin du bureau des statistiques du Ministère de l'Agriculture d'Ottawa, la superficie totale semée en blé, au Canada, cette année, est provisoirement évaluée à 9,816,300 acres, soit 57,900 acres de plus qu'en 1912, la superficie semée en blé de printemps étant de 8,990,500 acres, soit une augmentation de 13,100 acres. L'avoine occupe 9,608,500 acres, contre 9,216,900 acres en 1912, soit une augmentation de 391,600 acres; l'orge occupe 1,425,200 acres, soit une augmentation de 10,000 acres, et le seigle compte 126,500 acres, soit une diminution de 9,610 acres. Pour le blé, l'orge et l'avoine pris ensemble, l'augmentation représente 459,500 acres. La superficie consacrée au foin et au trèfle est évaluée à 7,475,600 acres, contre 7,633,600 acres, occupés l'année dernière.

La superficie totale semée en blé, dans les trois provinces du Nord-Ouest, Manitoba, Saskatchewan et Alberta, est estimée à 9,013,800 acres, contre 8,961,800 acres; celle de l'avoine, à 5,207,-700 acres, contre 4,913,900 acres, et celle de l'orge à 852,600 acres, contre 809,800 acres, ces différences représentant une augmentation de 52,000 acres pour le blé, de 293,800 acres pour l'avoine, et de 42,800 acres pour l'orge, soit 388,600 acres pour les trois récoltes.

FUNEBRE DECOUVERTE

Vingt cinq squelettes mis au jour à Syracuse.

Syracuse (New-York), 19 juillet.—En creusant les fondations d'une maison à Onondaga Hill, des terrassiers ont mis à jour vingt-cinq squelettes.

Cette découverte macabre a semé l'émotion dans le chantier et cette émotion s'est ensuite répandue dans la ville. Plusieurs centaines d'habitants se sont rendus sur les lieux pour voir de près la funèbre trouvaille.

Une constatation qui ne manque pas d'intérêt a été faite aussitôt après la découverte des squelettes. Les uns étaient couchés sur le dos, d'autres sur le côté, d'autres la face contre terre; les uns avaient la tête du même côté que les pieds des autres.

Il semble donc que les cadavres ont été jetés là à la hâte et quelques personnes ont émis l'hypothèse d'un crime resté mystérieux; mais le grand nombre des corps rend cette opinion insoutenable.

Il est plus que probable que ces corps ont été ensevelis en 1832, lors de l'épidémie de choléra qui fit à Syracuse plus de cent victimes. Ce qui donne plus de poids à cette opinion c'est que les squelettes ont été découverts près du County Home. Il est très possible que les autorités aient abandonné le terain voisin pour la sépulture des victimes de l'épidémie.

Tempérament poétique.

Elle.—Comme toutes ces feuilles qui tombent doivent éveiller en vous de mélancoliques pensées.

Lui.—En effet, il me faudra payer un jardinier au moins pendant huit jours pour m'enlever tout cela.

DANS LE MONDE

UNE CATASTROPHE A BINGHAMTON

Plus de vingt cinq jeunes femmes périssent dans un incendie. Cinquante personnes blessées et brulées dont plusieurs mortellement.

Binghamton (New-York), 22 juillet.—Une terrible catastrophe vient de mettre en deuil toute la population de Binghamton. Un incendie qui se déclara dans une fabrique de vêtements connue sous le nom de Binghamton Clothing Company, a fait un grand nombre de victimes.

Au moment où l'incendie se déclara, cent vingt-cinq personnes étaient au travail et, sur ce nombre, on comptait cent femmes et jeunes filles.

A l'heure actuelle, il est impossible de préciser le nombre des morts, mais on croit qu'il s'élève à plus de vingt-cinq. Quant aux blessés, ils ne sont pas moins de cinquante, dont plusieurs ont de si horribles blessures ou brûlures qu'on a peu d'espoir de les sauver.

A quatre heures et demie de l'après-midi, une heure et demie après la première alarme, quinze corps avaient été retirés des ruines.

En l'espace de quelques secondes, les flammes avaient envahi les escaliers, les couloirs et les salles où travaillaient ouvrières et ouvriers.

Les planchers, couverts de chiffons de toutes sortes et de matières enflammables, offraient aux flammes un aliment merveilleux; en vingt minutes, le bâtiment tout entier était détruit. Il avait brûlé comme de la paille. Une fabrique d'instruments de musique, contiguée au bâtiment, attaquée par les flammes, fut sérieusement endommagée. Les pertes totales sont estimées à $100,000.

Un témoin, M. Lawrence, comptable de la compagnie, a fait le récit complet de cette catastrophe. Il a déclaré qu'à la première alarme, croyant à un exercice en cas d'incendie, les ouvriers ne cherchèrent pas à fuir. C'est alors que des hommes qui passaient devant la fabrique se précipitèrent à l'intérieur et firent sortir les femmes. Mais, alors, il était déjà trop tard; le bâtiment tout entier était la proie des éléments. Au moment où les flammes s'élancèrent dans l'escalier principal, le spectacle qui s'offrit alors était horrible à voir. Les femmes, prises de panique, se ruaient vers les échelles de sauvetage ou sautaient par les fenêtres. De tous côtés on mandait des secours et les ambulances accouraient de tous les points de la ville. Leurs cloches d'alarmes augmentaient le bruit et ajoutaient à la confusion. On n'arrivait pas à ramasser les femmes blessées pour les transporter dans un garage voisin où tous les médecins du pays étaient réunis. Des automobiles furent réquisitionnés pour transporter les blessés dans le moins de temps possible dans les hôpitaux.

Pendant ce temps, les pompiers faisaient des prodiges de valeur et leurs efforts furent en partie couronnés de succès. Ils purent arrêter la marche des flammes sur la rue principale, mais tous les bâtiments situés à l'ouest, entre Water street, Spice Alley et Henry street, furent plus ou moins endommagées.

Douze jeunes filles transportées à l'hôpital, une demi-heure après l'incendie, ont été si horriblement brûlées que toute identification a été impossible.

On cite le cas d'une jeune fille travaillant au 4e étage qui sauta par une fenêtre quand le feu se déclara. Dans sa chute elle s'est fait des blessures auxquelles elle ne survivra sans doute pas. Ses deux soeurs ont péri dans l'incendie.

Le nombre des morts atteint soixante cinq. Une dizaine de jeunes filles sont mourantes.

Binghamton (New-York), 23 juillet.—La catastrophe d'hier a atteint des proportions plus grandes encore qu'on ne l'avait d'abord pensé. Ce n'est plus de vingt-cinq à trente morts qu'il faut parler, c'est de soixante-cinq et peut-être davantage.

La plupart des victimes sont des jeunes filles de moins de vingt ans et parmi les autres il n'y a que deux hommes. Dix personnes sont mourantes à l'hôpital.

Une file de cadavres transportés à la morgue attendent que des parents ou des amis viennent les reconnaître, mais beaucoup sont méconnaissables. Il ne sera possible de les identifier que s'il reste un morceau d'étoffe de leurs vêtements que des parents puissent reconnaître ou s'ils ont sur le corps quelque signe qui n'est pas disparu et qui soit connu de leur famille.

Des cent vingt-cinq employés qui se trouvaient dans la manufacture de la Binghamton Clothing Co, au moment où l'incendie a été découvert, quarante-quatre manquent encore. Il reste à fouiller soigneusement les ruines. On fera pour cela, dit-on, appel aux personnes de bonne volonté.

Les trois hôpitaux où ont été transportées des victimes ont été pleins toute la journée de gens qui venaient prendre des nouvelles d'une parente ou d'une amie. Plusieurs des jeunes filles sauvées seraient atteintes d'aliénation mentale. Le coroner Ralph Wilson, de Whitney Point s'est rendu sur le lieu de la catastrophe ce matin de bonne heure en compagnie de quelques personnes afin de recueillir quelques indications sur les causes du désastre. Mais il n'a pu faire qu'une bien maigre provision de renseignements car ce qui reste de l'immeuble n'est qu'une masse informe de débris calcinés ou tordus.

Le coroner Wilson et le district attorney Meager ont eu une conférence cette nuit, mais ils n'ont pu se mettre d'accord. On dit qu'une action judiciaire sera ouverte contre M. Reed B. Freeman, président de la Binghamton Clothing Company et peut-être contre plusieurs autres personnes en faisant partie.

On dit aussi que les poursuites seraient basées sur l'insuffisance des moyens de sauvetage. En effet, les fenêtres donnant sur les escaliers de sauvetage étaient très élevées et il paraît qu'il avait fallu disposer des escabeaux ou faire construire une marche afin d'en faciliter l'accès. Mais cette précaution n'avait pas été prise pour toutes les fenêtres.

Le bruit court, en outre, qu'il y avait de la gazoline dans le sous-sol, ce qui expliquerait les deux explosions successives qui ont été nettement entendues.

Il semble d'ailleurs qu'il y avait à chaque étage une grande quantité d'objets combustibles. M. Freeman dit que les planchers étaien balayés à intervalles de quelques heures afin d'enlever tous les débris d'étoffes, les papiers, etc. Mais un certain nombre d'employées disent exactement le contraire. Elles disent aussi que les planchers étaient huileux, offrant ainsi un aliment facile aux flammes.

Les fenêtres étaient naturellement ouvertes à cause de la chaleur; il existait donc partout un courant d'air qui ne pouvait qu'activer le feu. On s'explique ainsi que vingt-neuf minutes après la découverte du foyer d'incendie l'immeuble ne fut plus qu'un immense brasier dans lequel avaient déjà péri la plupart des victimes.

Telle était l'intensité de ce foyer que des arbres situés à plus de cinquante mètres ont eu leur feuillage entièrement roussi et que leur écorce se détache par places.

M. Freeman a dit que vingt pour cent des employés de la compagnie étaient des étrangers: Italiens, Polonais ou juifs, mais que la plupart étaient Américains. Quelques-uns travaillaient depuis plus de trente ans dans la maison.

On annonce d'Albany que le sénateur Robert F. Wagner, du Wagner-Smith State Factory Investigating Committee a l'intention de commencer immédiatement une enquête sur les causes de la catastrophe.

LES ATROCITES BULGARES

Le témoignage d'un officier de la marine anglaise.

Londres, 24 juillet.—Le "Daily Telegraph" a reçu, de son correspondant d'Athènes, une dépêche disant que le commandant Cardale, de la marine anglaise, confirme les atrocités bulgares. Le commandant, qui a visité Doxat après son abandon par les Bulgares, déclare avoir vu des bandes de chiens dévorer les corps des victimes.

Beaucoup avaient été enterrées, mais on put néanmoins compter près de 600 cadavres.

Le commandant Cardale et ses hommes virent, dans une seule cour, 300 cadavres, dont 120 femmes et enfants. Tous avaient été tués à la baïonnette et mutilés de manière honteuse. Les murs étaient tachés de sang jusqu'à deux mètres de hauteur.

Les corps de six petits enfants ont été trouvés entassés dans un coin.

Dans la maison d'un riche Turc où s'étaient réfugiées de nombreuses femmes et jeunes filles, les tentures et les tapis ont été lacérés, les murs étaient couverts de sang.

Le corps d'une fillette de 7 ans a été trouvé dans le tuyau d'un poêle par où elle avait voulu s'échapper. Elle avait quatre blessures faites avec une baïonnette. Dans une maison on a trouvé une mère et son enfant crucifiés.

Le commandant Cardale ajoute que de la manière dont les corps des enfants en bas âge étaient transpercés, les Bulgares avaient dû les lancer en l'air et les recevoir sur la pointe de leurs baïonnettes.

TRENTE CINQ NEGRES BRULES VIFS

Ils périssent dans les flammes qui consument leur prison.

Jackson (Missouri), 22 juillet.—Enfermés dans une cage, dans la ferme-prison d'Oakley, à vingt milles d'ici, trente-cinq prisonniers noirs ont été brûlés vifs quand un incendie se déclara dans leur prison. On les vit se précipiter sur les barreaux de leur cellule et essayer de les briser. Leurs cris attirèrent les gardiens de la prison, mais ceux-ci ne purent approcher, car les flammes avaient déjà envahi l'escalier conduisant au deuxième étage où se trouvaient les prisonniers. Les uns après les autres, les malheureux tombèrent dans les flammes, où ils périrent dans d'atroces souffrances.

Les prisonniers sont occupés, le jour, dans les champs de coton et, le soir, ils sont placés dans une chambre grillée. La ferme-prison d'Oakley est une des plus importantes de l'Etat.

UN ENLEVEMENT EN AEROPLANE

Comme au bon vieux temps.

Paris, 22 juillet.—On parle beaucoup, à Niort, d'une affaire d'enlèvement peu banal.

Un jeune et brillant aviateur, qui avait fait des exhibitions dans cette ville, il y a deux mois, était poursuivi pour enlèvement de jeune fille.

Voici comment s'étaient passés les faits:

Une jeune gouvernante de Niort tombée amoureuse de l'aviateur, lui avait demandé de faire un tour dans son aéroplane.

Le pilote y consentit, s'envola et vint atterrir... à Issy-les-Moulineaux, c'est-à-dire à près de 400 kilomètres de son point de départ.

Cet exploit sportif ne fut pas du tout du goût du père de la jeune fille, qui porta aussitôt plainte contre le ravisseur.

Convoquée devant le commissaire de police, la jeune fille déclara avoir suivi l'aviateur de son plein gré et ne pas regretter son voyage. Elle fit ressortir, en outre, qu'étant majeure, elle était absolument libre de faire ce qu'il lui plaisait et qu'elle serait éternellement reconnaissante au pilote des émotions qu'il lui avait procurées.

Devant de si formelles déclarations, le malheureux père fut obligé de retirer sa plainte.

AU VATICAN

La mutinerie de la garde suisse.

Rome, 21 juillet.—Il se confirme que les soldats de la garde suisse, au Vatican, se sont mutinés. Les mutins ont présenté au cardinal Merry del Val, une note relatant leurs revendications et indiquant dans quelles conditions ils sont disposés à rester au Vatican. S'ils n'obtiennent pas satisfaction, ils sont prêts à quitter le service.

Le cardinal Merry del Val s'est longuement entretenu avec le pape, pour tâcher de trouver une solution satisfaisante.

La garde suisse a été formée par le pape Jules II en 1505. Les hommes sont recrutés dans les cantons de Zurich et de Lucerne; ils s'engagent pour cinq ans. Ils doivent avoir, au moins six pieds de haut, et appartenir à une famille dans laquelle le service au Vatican est devenu une coutume héréditaire.

Rome, 21 juillet, soir.—La garde suisse a été désarmée: on craignait que les gardes ne se livrent à des actes plus graves d'insubordination.

La police italienne est prête à intervenir, si les autorités du Vatican réclament son aide.

Les demandes de la garde suisse sont rejetées.

Rome, 23 juillet.—Les revendications de la garde suisse du Vatican ont été rejetées aujourd'hui.

Cette décision a été reçue avec des murmures de désapprobation. Ils avaient été assemblés dans la cour du Vatican et c'est là que leur commandant leur fit savoir que leur demande avait été rejetée, attendu qu'elle portait atteinte à la discipline.

Il ajouta que ceux qui ne voulaient pas se soumettre au règlement pouvaient s'en aller et que les organisateurs du mouvement seraient remerciés.

Dans la journée, les gardes suisses ont demandé une audience au cardinal Merry del Val, secrétaire du Vatican, auquel ils ont déclaré qu'ils craignaient que leur demande avait été mal interprétée.

LES NEGRES D'AFRIQUE ET LES DANSES INDECENTES

Ce qu'en dit un missionnaire anglais.

Londres, 23 juillet.—M. Crawford, l'auteur de "Thinking Black", un missionnaire qui a passé vingt-deux ans chez les peuplades noires de l'Afrique centrale, a dit à un reporter du "Daily News":

La chose qui m'a le plus frappé à mon retour dans mon pays, c'est cette "ragtime music" que l'on entend ici et qui vient des tribus africaines, ainsi que certaines de ces danses indécentes qu'ils ont bannies de chez eux.

"Et remarquez que ces nègres, qui ont interdit ces danses, au point qu'elles ne peuvent se produire qu'en cachette, ne portent aucun vêtement."

MEURTRE D'UN POLICIER

John Cahill trouvé mort sur les marches d'une église à Brooklyn.

Brooklyn, 22 juillet.—Le policeman John E. Cahill a été trouvé mort sur l'escalier de l'église catholique romaine de Saint-Mathieu, Lincoln Place, à Brooklyn. C'est Mme Alice Schuldhan qui fit cette triste découverte. Ayant ouvert sa fenêtre un peu avant six heures du matin, elle vit le corps inanimé du policeman et appela aussitôt son mari.

Ce dernier descendit à la hâte et, à peine dans la rue, il rencontra le policeman Dillon qui l'accompagna.

Cahill gisait la face contre terre. Il portait trois blessures, faites au moyen d'un poignard: l'une au-dessus du coeur, l'autre dans la poitrine, du côté droit, la troisième à la cuisse gauche. Cette dernière était un long sillon, peu profond, mais les deux premières étaient mortelles, le médecin l'a affirmé plus tard.

Une balle de revolver l'avait atteint à la tempe.

Le docteur Hamilton, du St-John Hospital, et le révérend John O'Hara, de l'église Saint-Mathieu, furent appelés et ne tardèrent pas à arriver. Le docteur déclara que Cahill était mort depuis une heure et demie au moins. Le corps fut transporté au poste de police.

Près du cadavre, on retrouva un revolver portant la marque Smith et Wesson et le No. 160,989: une seule balle avait été tirée. Le revolver du policeman était encore dans sa poche, ce qui semble indiquer que Cahill ne se méfiait pas et qu'il a été frappé avant d'avoir pu se saisir de son arme.

Le bâton du policeman était non loin de l'escalier; on le trouva couvert de sang.

Le député commissaire Dougherty, prévenu aussitôt que possible de la mort de son subordonné, se rendit à Brooklyn en automobile, accompagné du quatrième député commissaire Dillon et du capitaine Coughlin. Il donna des ordres pour que le meurtrier et ses complices, s'il en a, soient activement recherchés.

L'hypothèse le plus plausible est que le policeman a été tué par des voleurs qu'il avait surpris essayant de pénétrer dans l'église. Une tentative de cambriolage ayant été commise il y a environ trois semaines, on peut penser qu'une deuxième tentative a eu lieu hier.

D'autre part, un policeman fut accusé d'avoir usé de violence inutilement en opérant l'arrestation d'un membre d'une bande, il y a huit jours. Traduit devant le député commissaire Dillon, il fut soutenu par son camarade Cahill et acquitté. Il se pourrait donc que les bandits aient voulu se venger.

Des empreintes digitales, remarquées sur la porte de l'église, ont été photographiées, de même que celles que portait le bâton de Cahill.

Le policeman Cahill était âgé de quarate-deux ans et faisait partie de la police depuis 1902. Il laisse une femme et cinq enfants en bas âge.

L'INVENTEUR DU TELEPHONE

Le ministre des finances accorde un bureau de tabac à Melle Bourseul.

Paris, 21 juillet.—M. Bourseul, qui eut le premier l'idée du téléphone, est mort récemment dans la pauvreté.

Retraité des postes, il laisse une fille, qui n'ayant droit qu'à un tiers de la pension de son père, ne touche que quelques centaines de francs par an.

Le ministre des finances vient d'accorder à Melle Bourseul un bureau de tabac, qui lui rapportera environ 1,500 francs par an.

EN PROVINCE

FANNYSTELLE

M. le curé était de retour samedi de Saint-Boniface où il a assisté à la retraite annuelle des prêtres du diocèse; il doit s'absenter cette semaine pour assister à la belle et grande fête du sacre de Mgr Béliveau qui aura lieu à la cathédrale le 25.

* * *

Les Révérendes Soeurs Oblates de M. I. nous ont quittés lundi soir, pour Saint-Boniface, où elles assisteront à la retraite qui aura lieu à la "Maison Chapelle" de Saint-Boniface.

* * *

Madame F. Mollot et sa fille Melle Lily Mollot qui étaient en promenade depuis plusieurs jours chez M. Marcel Mollot sont retournées chez elles à Winnipeg, mardi.

* * *

M. et Mme Marcel Mollot sont de retour d'une promenade de trois semaines à l'Ouest.

* * *

Melle Foy, de Carman, Man., était l'hôte de Melle B. Palas, la semaine dernière.

* * *

M. Alfred Norris qui nous avait quités l'automne dernier pour aller voir les siens en Angleterre est de retour ici depuis vendredi dernier.

* * *

M. Ulric Dionne de Winnipeg, est en promenade ici depuis samedi soir.

* * *

MM. Charles Rivers, F. Magneson et C. Johnson, sont allés voir les "homesteads" du nord de Winnipeg.

* * *

M. V. Ebrard qui était ici depuis deux mois est retourné dans sa famille à Fisher Brand, Man.

* * *

MM. Adrien Désilets et Ulric Coulombe, ont été rendre visite à des amis de Saint-François-Xavier, Man.

* * *

M. et Mme DeFroment doivent retourner cette semaine à Somerset, Man.

* * *

Jeudi prochain le 31 courant, grand pique-nique à Fannystelle; tous se sont donné la main, pour faire de ce jour un succès sur toute la ligne; les gens de la ville qui voudraient venir passer agréablement et en bonne compagnie une journée en campagne, seront cordialement reçus ici. Il y aura jeu de balle, toutes sortes de courses, etc.

Le train part de Winnipeg, gare du C. P. R., à 9.25 a.m. On pourrait retourner le même jour, le train est de retour en ville à 9.15 p.m. Venez en grand nombre.

* * *

M. le curé a célébré mercredi dernier le dixième anniversaire de son élévation à la prêtrise; un grand nombre de personnes se sont rendues à l'église mercredi, où a eu lieu une grand'messe. Nos meilleurs souhaits à notre dévoué pasteur; nous aimons à croire qu'il passera parmi nous plusieurs années de sa vie qu'il a données au service du bon Dieu.

Il faut espérer que l'honorable Ministre de l'Education fera bientôt son examen de conscience; si parfois il y en avait une et qu'il se frappera la poitrine en disant: "J'ai grandement péché contre la justice, le *fair play* qui est dû aux Canadiens-français sous le régime britannique, et qu'il demandera pardon des injures et de la boue lancées si injustement à la figure de nous tous à la patriotique (hic Stampede) du 12 juillet à Brandon.

Notre ministre pourra à son gré "rider" la loge; mais il ne pourra "rider" les Canadiens; aussi il pourrait en compagnie du Grand Maitre, faire un voyage au "Sahara", et y demeurer tant que ses idées et projets ne seront pas meilleurs.

SAINTE-ANNE DES CHENES

Honneur à notre couvent!

Le couvent de Sainte-Anne a décroché la palme pour le concours des diplômes. Nos bonnes religieuses constatent une fois de plus que leur inlassable dévouement est quelque peu dédommagé par le succès de leurs élèves. Ces dernières à leur tour, sont récompensées de leur travail assidu et de leur constante application.

La plupart des concurrentes d'ici sont passées avec distinction. Mesdemoiselles Maximilienne Landry et Rosa Lacerte ont obtenu les deux bourses, offertes par le Canadian Club pour l'histoire du Canada. Melle Bernadette Perron a conservé, de toutes les concurrentes, pour l' "Entrance" le total (de points) le plus élevé.

Honneur et félicitations à qui de droit!

* * *

La semaine dernière le Rév. Père Magnan, o.m.i., directeur du Juniorat de Saint-Boniface, était en visite au presbytère et dans sa famille, accompagné du Rév. Frère Girard. Ce dernier s'y entend admirablement en fait de photographie. Grâce à sa bienveillance, plusieurs scènes et des plus charmantes, passées à Sainte-Anne pendant son séjour, conserveront longtemps dans nos foyers.

* * *

Monsieur l'abbé Nadeau, curé de Saint-Raphaël, Sask., et M. le curé de Saint-Antoine, Sask., sont venus faire une visite à Sainte-Anne la veille de la consécration de Mgr Béliveau. M. l'abbé Nadeau est un ancien vicaire de Sainte-Anne et il en garde le même excellent souvenir que les paroissiens gardent de ce digne prêtre.

* * *

Hé moustache! mon vieux!! y paraît que c'est le boucher national qu'est pas content de ce temps-cite; y conte ses peines à tout le monde. Il a peur d'être battu et pis ça va y arriver ben sur, j't'en passe un papier. Y voit pu rienque des tempérants pi lui y é pas ben ben instruit tu sais, il appelle ça des nationalisses; y paraît que lui pi d'autres y ont ben peur aux prochaines élections.

J'te cré mon vieux, y'a besoin d'avoir peur on a beau être menteur pi comme disent les journaux anglais qui savent pas le français "a wealthy pig dealer" et pi avoir tous les hôtels du comté, pi des veaux!

Baptiste Canayen.

SAINT-LEON

Notre paroisse vient de se cotiser pour offrir à Monseigneur Béliveau, à l'occasion de son sacre qui aura lieu le 25 prochain une mitre d'or. Le R. P. Marie-Antoine Straub, curé, M. Joseph Labossière, M. Ovila Gareau, M. Prosper Payette, syndics, se rendront à Saint-Boniface pour cette fête et en feront l'offrande au nom de la paroisse.

Les paroissiens de Saint-Léon se souviennent avec reconnaissance de leur ancien vicaire; ils se réjouissent de son élévation à l'épiscopat et prient Dieu de lui accorder les grâces abondantes pour accomplir sans faiblir et avec courage les charges multiples dont il va être investi, pour le plus grand bien de l'Eglise, de l'Ouest Canadien, en particulier du Manitoba.

Qu'il me soit permis d'exprimer en faveur du nouvel évêque ces quelques impressions.

Je me souviens encore avec émotion des paroles si graves, si justes et si patriotiques qu'il nous fit entendre les 24 et 25 juin dernier.

Animé d'une foi ardente et convaincante, d'un amour patriotique, sincère et désintéressé, le nouvel évêque ne peut que plaire à nos coeurs de catholiques français. Je forme donc des voeux pour la bonne réussite et le plein succès des oeuvres et des travaux entrepris par Sa Grandeur, tout en remerciant Dieu de nous avoir donné par l'intermédiaire de son Pontife un chef digne, vigilant, ardent et dévoué.

Nous espérons avoir la joie de recevoir un jour au milieu de nous le nouveau Prince de l'Eglise. Nous espérons et nous avons la presque certitude que ce nouveau Prince n'a pas gardé trop mauvais souvenir de ses anciennes ouailles, lesquelles se feront une vraie fête de la venue.

Lorrain.

EN BELGIQUE

A l'Exposition de Gand

La participation française, à l'exposition de Gand, est, de loin, la plus importante: l'immense espace qu'occupe les halls où s'abrite ses multiples sections, comprend à peu près la moitié de la superficie couverte de toute l'exposition.

Comme dans toutes les expositions, ce sont les industries de luxe qui prennent en France la plus grande place. Toilette, ameublement, décoration, bibelots; c'est dans ces élégances, quelquefois bien frivoles, qu'il nous faudra chercher des indications sur les courants du goût moderne et les fluctuations des modes; car, en dépit qu'on en ait, la Ville-Lumière est restée le foyer de rayonnement d'où se propage dans le monde l'art du costume et du meuble.

Le long de la cour d'honneur se développent les sections de la joaillerie et de la parfumerie. Aux deux extrémités, pourtant, deux grandes attractions inédites méritent de retenir l'attention. C'est, d'une part, le Salon des arts décoratifs, merveille de grâce discrète et de sobre élégance, où l'on retrouve, mais renouvelés par cette invention mesurée dont témoignent les artistes de France, tous les éléments d'intérêt que nous avons pu apprécier à Bruxelles en 1910: panneaux décoratifs, tentures, bibelots, joyaux, menus objets d'art appliqué dont quelques-uns sont des chefs-d'oeuvre.

A l'autre bout des galeries, voici le Salon des Sèvres, qui est, lui, une nouveauté. On voit, coquettement groupés en de claires et légères vitrines, des vases d'une matité d'ivoire jaspée de teintes exquisement bleues, et de toutes menues figurines, si frêles qu'on craint de les briser en y appuyant trop le regard: bibelots d'une savante élégance, dont le haut prix épouvante les plus passionnés amateurs! Au mur du fond, une tapisserie, moderne Gobelin, montre le duc de Berry recevant en grande pompe son fameux "Livre d'heures"; il y a là des costumes brillants, des brocards, des orfèvreries, des fleurs et des fruits par monceaux, et un paon, au tout premier plan, déployant sa queue ocellée: c'est coloré et chatoyant,—ce n'est pas prodigieusement beau comme les tapisseries d'autrefois. Mais où sont les Gobelins d'antan?...

Dans la section des sports, toute une escadre aérienne déploie, flambant neuves et lustrées, ses ailes et ses hélices de bois.

On y trouve une vieille connaissance de l'exposition de Bruxelles: la montgolfière bleu et or, ornée de soleils et d'aigles, qui, en 1774, porta Pilâtre des Roziers et le marquis d'Arlandes. Nos ballons modernes, plus sûrs, sont moins beaux.

Par exemple, les aéroplanes se passent d'attributs symboliques; légers, sveltes, toujours prêts pour le magique essor, ils sont émouvants jusque dans le repos: même quand ces oiseaux ne marchent pas, on sent qu'ils ont des ailes. Voici aussi des hydroplanes—et ceci du moins est nouveau—dont l'extrémité inférieure plonge dans l'eau, une eau véritable, où des sceptiques trempent leur badine, croyant à un vain simulacre.

Une pancarte, fixée à un monoplan, promulgue cet avis, qui, il y a trois ans, nous eût stupéfaits: "Apprentissage à forfait. Voyages en aéroplanes: 2.50 le kilomètre."

Décidément, le progrès marche tout de même d'un furieux train.

FETES EN BELGIQUE

Grande animation à Bruxelles et à Anvers.

Bruxelles, 21 juillet.—Les fêtes données à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance belge, ont eu cette année un éclat tout particulier.

Le temps avait bien voulu favoriser cette belle fête et un soleil radieux n'a cessé de briller. Les rues étaient magnifiquement pavoisées: jamais on ne vit autant d'animation dans la ville et jusqu'à une heure avancée de la nuit les Bruxellois fêtèrent dignement et joyeusement leur fête nationale.

* * *

Anvers, 21 juillet.—Hier a été célébré, en même temps que la fête nationale, les fêtes du cinquantenaire de l'affranchissement de l'Escaut.

Des drapeaux flottaient à toutes les fenêtres; le soir, de brillantes illuminations donnaient encore plus de splendeur à ces belles fêtes.

La chambre de commerce a offert un banquet aux autorités et aux notabilités commerciales.

Le président du conseil a, dans son discours, fait ressortir la place éminente conquise par Anvers, dans l'économie de la Belgique depuis 1863.

Le bourgmestre a fait appel au patriotisme du gouvernement pour pousser rapidement l'achèvement des travaux du port.

Feuilleton de La Liberté

Restez chez vous!

PAR

PIERRE L'ERMITE

Le grand grief contre Clément était constitué par un ensemble de choses dont tous ces gamins, la plupart mal dégrossis, ne se rendaient pas compte; il y avait un peu de tout: la piété de l'enfant, son air trop réservé, le peu d'empressement qu'il mettait à adopter le débraillé des allures et des conversations, une supériorité évidente de nature et d'éducation. Ce grief était chronique, comme disent les médecins, en ce sens qu'il pouvait durer longtemps, mais il n'était pas encore aigu. Même les plus avancés ne pouvaient faire un crime irrémissible à un enfant qui n'est pas sorti de chez lui, d'avoir conservé quelque chose des *niaiseries maternelles*, de croire au *nommé Dieu*, comme il croyait, cinq ans auparavant, à C... mitaine. Il s'agissait de le decrasser avec quelques bons coups de poing, quelques coups de pied énergiques, de lui fortifier les oreilles par quelques conversations sérieuses épicées; la bande Trumard et Cie s'en chargeait ou plutôt s'en chargerait ultérieurement; car, pour l'instant, il y avait une grosse nouvelle dans l'air, le journal la *Virgule*—directeur responsable, Merluchet—avait officiellement déclaré la guerre au Kabyle à cause de la *brutalité écoeurante*, des *punitions despotiques* infligées par lui à son chef.

On le lui avait fait savoir par un petit poulet très anonyme déposé dans un de ses souliers qui, en l'occurence, avait servi très facilement de boite aux lettres.

Le domestique chargé du dortoir faisait en même temps la chambre de M. Ménard. Tous les matin, il descendait sa chaussure, la remontait cirée vers 4 heures du soir, mais la porte du surveillant était alors fermée, il déposait les souliers en dehors, sur le paillasson, comme à l'hôtel. Merluchet, à l'affût de tout, depuis que *le sentier de la guerre était ouvert*, remarqua cette particularité et immédiatement résolut d'en profiter pour l'usage indiqué plus haut; il s'offrit même le plaisir de faire, avec son canif, une large croix sur chacun des souliers du surveillant; total: une paire de chaussures de 12 francs perdue pour ce pauvre homme, qui en gagnait tout juste 50 par mois. C'était le prix de la déclaration de guerre.

Dans la cour, on ne se sentait pas de joie. Dès la sortie de l'étude ou des classes ou du réfectoire, on allait dans les coins, on faisait des petits groupes qui discutaient vivement les différents plans de campagne. Merluchet, appuyé à la barrière de la gymnastique, avec des airs à la fois détachés et mystérieux, n'admettait autour de lui que son état-major, c'est-à-dire la fleur des pois de la division, les cancres les plus invétérés, les fortes têtes, disposés à tout risquer: et, dans ces circonstances, les plus nuls, les plus vicieux, prenaient aux yeux des collégiens une autorité étonnante: les plus jeunes des autres divisions les voyaient dans une espèce de demi-jour triomphant, avec une sorte d'auréole faite de crainte et d'admiration, effrayés par leur audace. Le grand déhanché de Merluchet devenait une façon de Spartacus rêvant l'affranchissement des esclaves de l'internat: un frémissement d'anxiété courait à la surface de la peau quand il passait, la tête droite, la bouche dédaigneuse, à une ligne du Kabyle...

On sentait qu'il y avait quelque chose dans l'air, que cela devait éclater; et, à chaque heure du jour, on croyait que le grand spectacle, la belle lutte allait commencer: aussi c'était une fierté d'être initié un peu aux projets de la bande Merluchet; déjà Trumard, Médéric, avaient vaguement dit que leur chef voulait provoquer le Kabyle dans la cour ou en pleine étude, et là, *la lui casser* d'une façon tout à fait extraordinaire; on aurait déjà prévenu le surveillant de numéroter ses os afin de pouvoir les reconstituer ultérieurement...

En réalité, Merluchet n'avait pas des idées ausi belliqueuses. Très soucieux de l'intégrité de sa peau, jamais il n'aurait osé faire quoi que ce soit qui eût pu l'entraîner à faire connaissance avec les poings du Kabyle qu'il savait abominablement osseux; seulement, il laissait dire ses lieutenants, bénéficiant du prestige que l'annonce de projets aussi merveilleux mettait autour de sa tête.

Au fond, il voulait se venger, mais en restant dans l'ombre, en poussant les "risque-tout" à des actes qu'ils seraient seuls à payer C'était, en petit, l'image de la grande vie, une réduction de la Commune, où l'on fusillait les gardes nationaux qui faisaient le coup de fusil à cause des trente sous par jour, pendant que les gros bonnets, les directeurs responsables, passaient le détroit, faisant sauter le champagne et chantant la fraternité!

Clément restait en dehors de tout cela; il avait trouvé un prétexte réel dans une passion subite dont il s'était pris pour la gymnastique. L'enceinte réservée pour elle séparait les deux divisions; les élèves y avaient accès à toutes les récréations, mais, en novembre, les agrès sont déjà froids, et la plupart des potaches aimaient mieux ensevelir leurs mains au fond de leurs poches plutôt que de se geler les doigts aux barres fixes.

L'agitation des esprits produite par les projets Trumard, Merluchet et Cie, accentuait encore cette désertion. Quel prestige pouvait avoir un pauvre trapèze, lorsque, tout à côté, dans la cour, on voyait le groupe discuter à voix basse, avec des gestes animés, des éclats de rire, des poses héroïques: aussi n'y avait-il, dans la gymnastique, que Clément et cinq ou six autres, qui représentaient certainement ce que la division avait de meilleur.

M. Ménard, très préoccupé par l'approche d'un examen qu'il préparait péniblement pendant les longues heures d'étude, ne voyait rien. Il s'était mis très en colère après l'aventure arrivée à ses souliers; l'économe l'avait calmé en lui donnant 10 francs; quand au billet, il n'en croyait pas un mot et le regardait comme une pure vantardise. Un professeur de sciences, précisément ce M. Flameng que connaissait le notaire de Noyon, se promenait avec lui pendant les récréations et lui expliquait de son examen ce qu'il ne pouvait comprendre tout seul.

Deux ou trois balles de jeu, que le Kabyle reçut dans le dos, comme par hasard, ne l'éclairèrent pas davantage sur les projets belliqueux qu'on nourrissait contre lui; et, sans la moindre défiance il entra dans la fameuse étude où, devant toute la division, la bande Merluchet devait, à sa manière, sonner gaillardement le branle-bas du combat.

Pour les élèves, le début des hostilités avait coûté fort cher à préparer; mais, indépendamment, que tous étaient pénétrés de la vérité du principe: *Ce qui commence bien finit bien*, ils avaient été tentés par l'exceptionnel concours des circonstances qui les favorisaient: les fenêtres de la salle d'étude donnaient sur la rue, rue passagère, populeuse, surtout le mercredi, jour de marché, précisément celui qu'ils avaient choisi pour tenter leur coup. Ensuite, cette étude durait deux heures, deux longues heures énervantes, que la perspective de la promenade du soir rendait souvent tumultueuses: c'était des dictionnaires qu'on jetait avec fracas, un encrier renversé, un banc qui craquait lamentablement, des soupirs poussés par-ci par-là, presque inconsciemment, et qui, tout de suite, mettaient le Kabyle hors de lui. Bref, pour un champ de bataille admirable, c'était un champ de bataille admirable.

Aussi, Merluchet n'avait pas hésité à dépenser trois francs pour "l'attaque extérieure", D'ailleurs, ces 3 francs lui avaient été aussitôt fournis par un externe qui, pour les besoins de la cause, avait vendu à un bouquiniste deux lexiques allemand et latin. Cette attaque extérieure, inventée par les Trumard, consistait essentiellement dans la location, pour une demi-heure, de trois orgues de barbarie, tout ce qu'on avait pu trouver dans la ville, et qui, sans débrider, devaient grincer sous les fenêtres de l'étude la romance des *Dragons de Villars*: *Ne parle pas, Rose, je t'en supplie!...* et la moudre sans la moindre interruption, de 11 heures à 11 heures et demie.

Or, juste à 11 heures, le propre réveille-matin du Kabyle, soustrait le jour même par Médéric pendant que le domestique faisait la chambre, remonté soigneusement par Merluchet et introduit dans une statue de la République servant en étude de modèle d'ornement, devait déclancher au-dessus de la tête du Kabyle, qui entendrait tout... mais ne verrait certainement rien, à moins d'enlever la tête de plâtre qui pesait bien une trentaine de kilos.

C'était ce plan laborieusement combiné, ce coup de pétard en pleine étude, pendant que chacun travaillerait de son mieux, qui avait dilaté la rate de tous les potaches de la division. Clément en avait entendu parler un peu de tous les côtés, et il n'y aurait pas prêté grande attention, sans l'amitié profonde qu'il avait vouée depuis ces derniers jours au brave M. Ménard. Cette amitié, sans même qu'il s'en dout, l'avait porté à se mêler aux différents groupes et à écouter plus qu'il n'aurait fait en temps ordinaire; aussi, quand il entra en étude, le

DISCOURS DU R. P. JOYAL, O.M.I.

PRONONCE AU CONGRES DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE AUX TROIS RIVIERES

Monseigneur, Monsieur le Président, mes chers anciens camarades, Mesdames, Messieurs.

A la fin de ce congrès sur l'enseignement primaire dans la province de Québec, tenu au sein de la ville natale de l'héroïque martyr de la civilisation chrétienne dans l'Ouest canadien, Le Sieur de la Vérandrye, près de la tombe vénérée de l'immortel champion, avec Mgr Taché, des écoles séparées du Manitoba, Mgr Laflèche, sous le haut patronage enfin, de Sa Grandeur Mgr Cloutier, le grand évêque organisateur de l'action catholique, il convenait qu'à l'harmonieux concert des voix de Québec, de l'Ontario et des centres canadiens-français des Etats-Unis, se mêlat une voix des provinces de l'Ouest. Aussi bien, les membres du Comité Central l'ont-ils compris et ont-ils demandé à leurs frères de là-bas de leur envoyer, pour la circonstance, un délégué tout spécial. Leur tentative étant demeurée infructueuse, ils ont songé, en désespoir de cause, à faire appel à un de leurs camarades de la première heure, trifluvien par une heureuse circonstance, Ontarien par l'obéissance, mais, par naissance, avant tout et à jamais manitobain, d'autant plus manitobain qu'il a trempé ses lèvres à la coupe amère de la persécution et qu'il espère toujours, avec une irréductible ténacité, boire, un jour, au calice de la victoire. Et je le confesse, sans scrupule, je me suis fait un cas de conscience de me rendre à leur pressante invitation.

Frères des vieilles provinces de Québec et d'Ontario, prêtres et laïques, vous surtout frères de l'A. C. J. C. au nom de tous les Canadiens-français persécutés et délaissés des nouvelles provinces, au nom des membres des Cercles LaVérendrye et Provencher dont je suis sûr de l'autorisation, permettez que je vous salue avec amour, admiration et reconnaissance. Je vous salue et je vous félicite pour le grand succès de votre congrès à la fois théorique et pratique. Je vous félicite et je vous remercie de la délicate attention que vous avez toujours portée à notre égard. Car, ce n'est pas la première fois, camarades, que vous pensez à nous. Nous nous rappelons qu'au soir de votre première réunion de 1903, à Montréal, vous avez fait insérer dans votre programme primitif, lequel, Dieu merci, n'a pas changé depuis, l'article suivant:

"En outre, ils se mettront au courant des écoles du Manitoba et s'intéresseront au redressement complet des griefs dont souffrent les catholiques de cette province, suivant en tout la direction donnée à ce sujet par l'encyclique de Léon XIII." Ils ont tenu parole.

Dès l'année 1905, en effet, vous déposiez sur la table du Premier Ministre une pétition chargée de plusieurs milliers de signatures, protestant contre la mutilation des droits de vos frères de l'Alberta et de la Saskatchewan aux écoles séparées. Ce même geste, vous l'avez répété, de façon plus énergique encore, en 1912, en faveur de vos frères du Nouveau-Manitoba.

Et nous n'oublierons jamais qu'à l'Aréna de Montréal, lors du grand Congrès Eucharistique, c'est bien la question scolaire manitobaine que vous avez acclamée dans la personne vénérée de l'évêque "blessé" mais jamais "vaincu" Mgr Langevin. Pour tous ces actes courageux, braves camarades, je vous remercie cordialement.

Vous parlerai-je du "Statu quo" de notre question scolaire? Non, ce n'est ni le lieu ni l'heure de la faire: et, du reste, on ne me l'a pas demandé. Un mot pourtant du programme d'après lequel se poursuit la lutte pour la revendication totale de nos droits religieux. Ce programme nous a été tracé, dans son encyclique "Affari vos", par le grand Pontife Léon XIII:

"La loi que l'on a faite, (l'arrangement Sifton-Greenway), dans un but de réparation, est défectueuse, imparfaite, insuffisante. C'est beaucoup plus que les catholiques demandent et qu'ils ont droit de demander."

Or quoi que l'on dise et quoi que l'on fasse, tant qu'une question n'est pas réglée selon la justice, elle n'est pas réglée. Voilà pourquoi, après bientôt 25 ans, "puisque rien encore n'a été fait dans les centres mixtes", la question scolaire au Manitoba, bien loin d'être morte, "est plus vivante que jamais".

Notre devoir est de réclamer sans trève ni merci, avec calme et fermeté, aussi longtemps que justice complète ne sera pas rendue.

Sur quel terrain et d'après quelle tactique faut-il agir à l'heure actuelle? Jusqu'en ces derniers temps, nous avions espéré obtenir quelque chose de la part du parlement fédéral. Mais depuis les tristes reculades de 1905 et de 1912, il semble bien que d'ici à quelques années, il n'y ait plus rien à attendre d'Ottawa.

Nous nous sommes donc forcément repliés sur le terrain de la législature provinciale.

Là, étant donnée notre faible influence, vouloir emporter le morceau tout d'un coup, serait une utopie. Nous préférons suivre la tactique recommandée encore par Léon XIII: "En attendant et jusqu'à ce qu'il leur soit donné de faire triompher toutes les revendications, qu'ils ne refusent pas des satisfactions partielles. C'est pourquoi partout où la loi, ou le fait, ou les bonnes dispositions des personnes leur offrent quelques moyens d'atténuer le mal et d'en éloigner davantage les dangers, il convient tout à fait et il est utile qu'ils en usent et qu'ils en tirent le meilleur parti possible."

De fait, grâce à ce procédé, nous avons déjà repris, sur l'ennemi, quelques bribes de justice.

Ainsi, outre l'érection d'une école normale bilingue et la nomination de trois inspecteurs catholiques pour les écoles franco-anglaises, nous avons obtenu tacitement certains adoucissements très appréciables dans la mise en vigueur de la loi inique à la campagne. Par deux fois, nous avons fait tuer le bill de l'école obligatoire et nous avons toujours maintenu, dans nos écoles, le costume religieux et le crucifix. L'année dernière, la législature vota les amendements Coldwell: bien "qu'ils n'aient encore produit aucun fruit visible" ils n'en dénotent pas moins une certaine velléité de rendre justice; du moins, ils signifient l'aveu, de la part de nos adversaires, que la question n'est pas encore réglée. C'est une brèche dans la muraille.

Tout dernièrement enfin, l'honorable M. Roblin offrait à l'un des nôtres un portefeuille de ministre. Pour "funeste et gênant qu'il soit, ce don n'en est pas moins un acte de stricte justice à l'égard des catholiques qui l'ont accepté à condition qu'il ne soit pas considéré comme un redressement complet et final de leurs griefs.

La lutte, à l'heure présente, se fait au sujet du régime tyrannique de la double taxe dans les centres mixtes de Winnipeg, de Brandon, de Le Pas, et du Portage la Prairie.

Si nous ne réussissons pas à faire abolir cet inconcevable système, il se pourrait bien qu'après une longue préparation des forces catholiques, nous finissions par suivre l'exemple que nous donnent actuellement nos frères de l'Ontario. Comme eux, s'il le faut, nous dirons à nos ennemis: "Messieurs, vous avez fini de nous voler: nous cessons de payer pour faire instruire vos enfants. L'argent est dans notre poche, venez le prendre si vous le pouvez." Espérons toutefois que nous n'aurons pas à en venir là. Car il n'est peut-être pas aussi éloigné qu'on le pense, le jour où les catholiques, coalisés en "un parti de Dieu" et soutenus par tous les esprits larges et bien pensants du Dominion, seront assez forts pour faire respecter, à Ottawa, les principes fondamentaux du pacte fédératif.

Enfin, quelle que soit l'issue de la bataille, soyez assurés qu'elle sera toujours nôtre cette parole, de Mgr Langevin, le jour de sa consécration épiscopale: "Laisser sacrifier nos écoles, jamais! autant vaudrait quitter le pays. Or nous sommes chez nous et nous y resterons aussi longtemps qu'un prêtre dira la sainte messe sur le tombeau de Mgr Taché."

Pour rester fermes et debout sur notre coin de terre canadienne "où flotte le drapeau britannique portant dans ses plis glorieux nos droits sacrés avec la trace de notre sang" nous comptons sur le secours de nos frères de la province de Québec.

Sur votre secours pécuniaire d'abord. Nous avons fondé deux journaux: "Le Patriote", pour les Canadiens-français de la Saskatchewan et "La Liberté" pour ceux du Manitoba. Tous deux sont destinés à devenir quotidiens. Pour les soutenir, il se pourrait que nous fussions obligés de vous tendre la main à l'instar de nos frères d'Ontario et nous espérons que votre obole sera généreuse.

Nous comptons sur le renfort de vos personnes. Venez grossir le courant de colonisation que nous sommes à provoquer de l'est à l'Ouest. Pères et mères de famille, si vous ne pouvez vous résoudre à quitter le vieux foyer des ancêtres, eh bien! donnez-nous du moins vos fils et vos filles: vos fils en qualité de prêtres, de missionnaires, de frères enseignants, d'instituteurs, d'hommes de professions libérales et spécialement des médecins; vos filles en qualité de religieuses ou d'institutrices. Nous saurons les rénumérer aussi bien et mieux que dans la province de Québec.

Enfin nous comptons sur votre appui moral, sur votre bon exemple.

Qu'on veuille bien le remarquer, les groupes de l'Ouest imitent d'assez près ceux de l'Est. De même que, par le passé, ils ont déjà donné de mauvais votes, comme leurs frères de Québec, de même à l'avenir, ils voteront en catholiques, si vous leur donnez l'exemple de la parfaite indépendance vis-à-vis des partis, de l'esprit de sacrifice de l'intérêt personnel, et de l'union infrangible, sur le terrain religieux et sous les directions du Pape et des évêques.

Vous avez sans doute lu dans les journaux que, l'automne dernier, Sa Sainteté Pie X, fit construire dans l'enceinte du Vatican, une vaste école primaire pouvant contenir plus de 1,600 élèves auxquels l'enseignement est donné, par des religieux et des religieuses, en dehors de toute ingérence de la part du gouvernement italien.

Ce geste de Pie X était plus qu'un acte de générosité; c'était une leçon donnée à l'univers catholique.

Frères de la province de Québec, à l'instar de Pie X, établissez dans l'enceinte sacrée de votre province-mère, une école franchement catholique: confiez-la à des instituteurs et à des institutrices parfaitement religieux; par des additions et des soustractions opportunes et discrètes, soustrayez-la à tout contrôle excessif de la part de l'Etat; bref, faites-en comme une "école-modèle" sur laquelle nous, vos frères de l'Ouest, façonnerons nos écoles séparées, quand une fois nous aurons réussi à en reprendre la possession totale et la pleine direction.

LES ATROCITES BULGARES

UNE ENQUETE

Salonique, 19 juillet.—La commission parlementaire, chargée de visiter les villes et villages où les Bulgares ont commis des atrocités inqualifiables, envoie un rapport de Sérès, disant que la ville a été complètement détruite par l'incendie. Dix-sept notables ont eu la tête traversée à coups de baïonnettes et ont été jetés, encore vivants, dans une fosse que les Bulgares s'empressèrent de combler.

La commission a trouvé les corps de cent femmes brûlées vives: les Bulgares, après les avoir arrosées de pétrole, y mirent le feu. Le corps d'une femme a été découvert, les pieds coupés et une corde autour du cou. Des jeunes filles qui avaient résisté aux Bulgares, ont été mutillées. Cinquante-deux d'entre elles ont été massacrées dans la rue.

Le nombre des victimes est d'environ deux cents: le reste de la population a pu s'échapper au moment du bombardement de la ville par les troupes grecques, qui avançaient rapidement.

Il est prouvé que le massacre avait été prévu.

Vingt mille personnes se trouvent sans abri à Sérès. Plus de quatre mille maisons et mille magasins ont été pillés, puis incendiés. Les pertes ainsi subies par les commerçants se montent à huit millions de francs. 2,324 maisons juives ont été incendiées ainsi que 18 églises grecques.

Le consul d'Autriche rapporte que sa femme a été violée en public.

A la dernière occupation de Guergheli par les Bulgares, tous les habitants n'ayant pu réussir à s'enfuir, ont été massacrés sans pitié. Toute la ville a été pillée et neuf membres de la communauté massacrés. L'archevêque qui avait été fait prisonnier, ne s'est sauvé que par miracle. Deux églises ont été occupées par les Bulgares qui interdirent aux prêtres de dire la messe en grec.

A Stoyakovo, le prêtre a été massacré; les plus notables citoyens ont été emmenés par les Bulgares. On ignore leur sort.

A Bordantsa, sept personnes ont été masacrées; dix-sept ont été d'abord emmenées à Dorian, puis à Sérès; depuis on a perdu leurs traces.

A Anegortsi, six habitants ont été tués; on ignore si les autres ont pu s'enfuir. Cinq ont été massacrés à Zéhovo et huit à Paliortza.

Les Grecs ont découvert dans un couvent catholique sept irréguliers et un officier porteurs d'objets volés.

Une enquête, menée à Guergheli, a fait découvrir dans l'école et l'église catholiques des objets ayant appartenu à la 13e compagnie d'irréguliers bulgares.

* * *

Belgrade, 19 juillet.—Le ministère de la guerre serbe a publié aujourd'hui, un rapport accusant les troupes bulgares, d'actes aussi abominables que ceux dont les accusent les Grecs. Ces massacres ont été, assure-t-on, confirmés.

Le ministère de la guerre ajoute que des soldats serbes blessés ont été horiblement torturés. Les Bulgares n'hésitèrent pas, bien qu'ils fussent mourants, à leur briser les membres, leur arracher les yeux ou les brûler vifs.

L'inspection du champs de bataille a prouvé que les cadavres avaient été horriblement mutilés.

Sur le boulevard.

—Ma tante, qui était aveugle, est morte la semaine dernière.

—A-t-elle beaucoup souffert?

—Non, elle ne s'est pas vue mourir.

mercredi matin, il était au courant de tout, et, d'avance, son coeur se serrait à la pensée de ce qui allait arriver.

Le surveillant arriva très tranquille, avec plusieurs livres sous le bras. Au milieu d'un silence absolu, presque extraordinaire, il gagna son bureau, puis chacun affecta de travailler du mieux qu'il put; et, en face d'une étude aussi modèle, M. Ménard, se sentant tout rasséréné, se mit lui aussi à piocher sa botanique avec une telle ardeur, que les grosses veines de son front en gonflaient autour des tempes.

Vers 11 heures moins un quart, quelques têtes se levèrent; on se poussa un peu le coude de place en place, et je ne sais quoi de nerveux se mit à planer sur l'étude. Bien que chacun en particulier s'efforçât de résister à la tentation, les yeux tournaient presque invinciblement vers la tête placide de la République, d'où devait jaillir dans quelques instants des sons étranges dont on ne se figurait pas encore bien l'effet.

Mais quand il n'y eut plus que cinq minutes, personne ne put plus travailler davantage, et, sous sa tunique, le coeur de Merluchet battit à coups précipités. Le Kabyle, très étonné de ce silence de plus en plus extraordinaire, regarde de temps en temps, pressentant vaguement quelque chose...

11heures... Toutes les têtes sont baissées...

Quelques rires nerveux s'étouffent par-ci par-là; on est agacé d'attendre, de craindre, on voudrait déjà que ce fût fait...

11heures 2, rien encore... Déjà on se retourne vers Merluchet, pâle comme un linge, et le surveillant, très intrigué, commence à délaisser furieusement sa botanique.

Tout à coup, là, tout près, sur le trottoir, sous les fenêtres, éclate une musique horrible, plutôt trois musiques infernales s'accordant abominablement en fausset, et qui, manoeuvrées avec flegme, lancent à tour de bras, dans les airs, les notes de la romance fameuse des *Dragons de Villars*:

Ne parle pas, Rose, je t'en supplie...

Le Kabyle, sans bouger, regarde l'étude entière, où chacun travaille maintenant avec rage, le nez sur son cahier.

D'abord, il ne comprend pas.. Une singulière idée, pense-t-il, qu'ont ces mendiants de venir jouer entre deux murs, juste à un endroit où il n'y a ni logement, ni boutique, ni appartement.... Mais la chose s'aggrave, les trois apôtres veulent décidément travailler une autre fois pour Merluchet, on dirait qu'ils s'animent à tourner leur manivelle: si Rose parle cette fois-ci, ce ne sera pas faute d'être conjurée de se taire.. Et de droite et de gauche, sans mesure, sans s'écouter, ils recommencent la tirade énervante qui, au bout de dix minutes, rassemble autour d'eux tous les chiens du quartier.

Le Kabyle a compris... Debout, au milieu de son bureau, il tient l'étude sous son regard à peu près comme le dompteur maîtrise ses fauves... Son petit oeil gris, embusqué sous des sourcils formidables, fouille l'étude et les coins particulièrement suspects.. Oh! s'il entendait seulement un rire étouffé, s'il surprenait un regard d'intelligence entre deux élèves... Mais rien... rien que Clément, qui, le menton dans sa main, un pli douloureux aux lèvres, semble souffrir pour son ami. De temps en temps, Merluchet lève un oeil sans intelligence, qu'il s'efforce de rendre plus bête encore; les deux Trumard fouillent dans leurs dictionnaires. Médéric taille précieusement un crayon...

Ne parle pas, Rose, je t'en supplie!...

Car me trahir serait un grand péché.

Merluchet lance en-dessous un regard à la pendule... encore un quart d'heure, jusqu'à 11 heures et demie; d'ailleurs, tous les yeux se lèvent en cachette vers elle; il y a dans l'étude une envie folle, irrésistible de rire et une crainte chez chacun de commencer le premier... En face de cet homme qu'on sait violent, qui regarde, pâle de colère, les mains crispées au rebord de son bureau, le plus "risque-tout" a peur.

Mais, voila qu'au-dessus de sa tête, à une ligne derrière lui, éclate en tempête un roulement infernal. Instinctivement, il se retourne et ne voit que la figure plâtrée de la République qui le regarde, immobile, de ses grands yeux vides, derrière lesquels il se fait pourtant un bruit insensé dont il ne s'explique pas encore l'origine.

D'aillleurs, il ne cherche même pas; comme les fauves d'une ménagerie qui ne sentent plus peser sur eux l'oeil tout-puissant du maître, la bande entière a donné pendant les deux secondes où le Kabyle s'est retourné vers le mur... Maintenant, la glace est rompue, les premiers coups de feu sont tirés, et, si le surveillant veut punir, c'est toute l'étude qu'il faudra punir... ou personne!

Le vieux soldat le comprend et un immense dégoût monte en lui... Il est là, assis, la tête dans une main, regardant, une expression de mépris aux lèvres, toutes ces faces secouées par le rire, tout ce concert où, sur la grosse basse éraillée des Trumard, on entend la voix de fille de Médéric. Pour la centième fois les orgues de Barbarie reprennent:

Ne parle pas, etc., etc.

Lui non plus ne parlera pas, il ne fera pas même rapport! A quoi bon? Cela tournerait encore contre lui. D'avance il voyait la tête froide du directeur:

—Mais, Monsieur, vous ne savez donc pas tenir votre étude? Avec votre prédécesseur, ces choses-là n'arrivaient jamais... L'idéal, Monsieur, c'est de tenir bien son monde et de ne pas punir... Allez et ne provoquez pas de pareilles représailles, qui jettent du discrédit sur l'établissement!...

D'ailleurs, pensait-il, cela devait lui être bien égal; après tout, il ne fallait pas être plus papiste que le Pape; et si les parents avaient tenu à ce que leurs enfants fussent bien élevés, ils n'auraient pas risqué les promiscuités d'un tel internat; ils auraient laissé à d'autres le soin de l'instruction, mais au moins ils se seraient chargés eux-mêmes de l'éducation...

Et il parla tant et si bien en lui-même, il se persuada à un tel point qu'ils ne valaient pas la peine de se mettre en colère, qu'il riait presque avec eux quand, pour la dernière fois, les orgues attaquèrent leur sempiternelle rengaine.

Merluchet fut très dépité de le voir rire, il n'avait pas donné 3 francs pour arriver à ce résultat-là:

—*Il rit jaune*, miaulait Médéric sous la table.

—Possible, répondait Trumard mais nous ne voulons pas qu'il rie même de cette façon-là... A bientôt les grands moyens...

Et, dans la cour, à la promenade surtout, on ne parla que du grand chahut du Kabyle et des projets fantastiques de Merluchet pour le mettre aux abois et le forcer à déguerpir de l'établissement:

—Lui ou moi nous partirons, disait-il avec emphase, et je crois que ce ne sera pas moi!...

CHAPITRE XVII

Une petite chambre au troisième, entre deux dortoirs.

Un homme écroulé sur une chaise le coude aux genoux, le menton dans la main, l'air abattu, les yeux rouges, il a pleuré.

A côté de lui, assis sur la malle, un jeune collégien de seize ans lui parle, essaye de le remonter.

Mais il est faible, presque lâche, car il pose à l'enfant des questions auxquelles celui-ci ne veut pas, ne peut pas répondre..

—Dis-moi celui qui a monté le coup, je suis sûr que tu le sais?

—Peut-être, fait Clément—car c'est lui,—mais je vous garantis bien que jamais vous ne l'apprendrez par moi.

—Alors ne viens pas dire que tu es avec moi, que tu es mon ami!...

—Si, je suis avec vous; et même, à cause de vous; je me mêle à tous ces drôles pour faire échouer leurs projets, pour vous défendre pied à pied, face à face; quant à venir vous rapporter ici, en cachette?... Jamais!...

—Alors, va te promener, je n'ai pas besoin de toi...

Et, sans colère, Clément quitte la chambre de M. Ménard et descend dans la cour.

Juste, il tombe sur Médéric, qui maintenant recherchait volontiers Clément, et pour faire échec à Merluchet, et par vanité, parce qu'il le sent distingué, fils de famille, et que sa nature très pervertie est sensible à cette correction extérieure.

—Mon cher, tu arrives à merveille!... Tu entends...? A merveille!...

Et passant affectueusement son bras sous celui de Clément très étonné, le beau Médéric lui raconte les projets futurs. Toute la division en est;—naturellement Valmont fera comme les autres. D'abord chacun, à tour de rôle, devra aller planter un bec de plume sur une des chaises du Kabyle, tantôt au réfectoire, tantôt à l'étude ou au dortoir; d'ailleurs, comme l'ennui naquit un jour de l'uniformité, on pourra varier, mettre de la colle... ou de l'encre!... ou des confitures, les jours pairs; et réserver les pointes pour les jours impairs; ce sera au goût de chacun...

Et puis ensuite!... Ah! mais en voilà du oli!... Des découvertes dignes de Fenimore Cooper et il en avait tant à dire, Médéric, qu'il ne savait pas par où commencer: d'abord, le Kabyle était sale, d'une saleté d'Africain; il avait une peau atroce..., des mains abominables, évidemment, il ne devait pas se laver; d'ailleurs, il n'y a rien de sale comme un Kabyle! Ca, c'était connu. En conséquence, on lui enverrait une multitude de bains chauds... en port dû, naturellement, et aux heures d'études... les plus minéraux qu'on trouverait... Pour les maladies de la peau—et il en avait une,—c'était excellent.

—Te figures-tu la scène, mon petit Clément? L'étude se tenant parfaitement bien, le Kabyle triomphant sur son bureau, en train de potasser ses cotylédones et ses racines cubiques... C'est la paix, le calme, la tranquilité... Elégance... solidité... économie... mystère et cléricature!...

(*A suivre*)

AU PAYS DU BLE

II.

Est-ce à dire qu'il n'y a pas d'ombres au tableau dont j'ai à peine estompé les contours?

Non. Il y en a même d'assez fortes.

La première à signaler, c'est précisément la culture trop exclusive des graminées. Les chiffres sans cesse grossissant qui représentent la production annuelle du blé dans l'Ouest font un peu l'office de trompe-l'oeil. Les statistiques englobent, chaque année, la proportion croissante du premier rendement des terres plus anciennes.

Supposons, par exemple, que la prairie nouvellement *cassée* donne, cette année, une récolte de douze millions de boisseaux, et que les terres anciennes produisent deux millions de moins que l'an dernier: le chiffre global de la récolte accusera dix millions de plus qu'en 1912; mais la progression apparente sera trompeuse.

C'est un peu comme dans les sociétés d'assurance mutuelle, dont les primes sont trop basses. Les nouvelles recrues comblent et déguisent le déficit des premiers associés.

On m'a montré, avec orgueil, aux environs de Régina, des champs semés de blé durant vingt années consécutives. Certes, les terres profondes du Manitoba et de la Saskatchewan sont merveilleusement fécondes; mais le sol le plus riche du monde ne peut résister à ce traitement. Ceux qui s'intéressent aux choses de la terre et qui ont vu décliner graduellement la production du blé, puis celle des pois, puis celle du foin, dans le bassin du Saint-Laurent et la vallée du Richelieu, savent le résultat inévitable de cette culture abusive.

Le lent épuisement du sol n'est pas la seule conséquence de cette méthode, ou plutôt de ce défaut de méthode. Si l'on établit le bilan des années bonnes, mauvaises et médiocres, on peut estimer qu'en moyenne, chaque cultivateur de l'Ouest perd une récolte sur trois. Pour celui qui ne cultive que les céréales, c'est pratiquement trente pour cent de perte sur son revenu. Si la perte porte sur une seule année et qu'il n'a pas fait de réserve sur ses recettes de l'année précédente, il est ruiné.

La prévoyance et l'économie ne sont pas des vertus communes dans ces pays nouveaux, de vie rapide, intense et mouvementée; l'existence y est dispendieuse, même pour l'homme des champs. Que le grain mûrisse et rende au centuple, ou qu'il pourrisse ou se dessèche, il faut toujours solder les gages très élevés des valets de ferme, acquitter les versements sur le prix d'achat de la terre ou des machines, et payer fort cher toutes les choses nécessaires au vêtement, à l'habitation, etc.

Aussi, les hommes d'expérience mettent-ils avec raison le nouveau colon en garde contre le danger de disposer en arrivant de tout son avoir. Ils lui conseillent invariablement d'en déposer au moins la moitié à la banque, afin de faire face aux mauvais jours. A celui qui n'a pas de capital, ils recommandent fortement de travailler à salaire pendant une année ou deux, afin de se familiariser avec des conditions du pays, et aussi afin de se constituer une réserve.

Les agriculteurs les plus intelligents reconnaissent chaque jour davantage les graves inconvénients de la culture exclusive des céréales. Ils adoptent graduellement les méthodes de culture rotative et variée. Mais il est douteux que d'ici longtemps le mouvement soit général. Les conditions du pays s'y prêtent mal.

Le climat et la nature du sol ne sont pas favorables à la culture fruitière, ni même à une culture maraichère très variée. Les villes importent les fruits et les légumes des Etats-Unis, de la Colombie et de l'Ontario. La longue durée de l'hiver, la sècheresse du climat, l'absence de bonne eau, limpide, douce et courante, la cherté des matériaux de construction l'accès difficile aux marchés de consommation, sont autant d'obstacles au développement de l'industrie laitière. Les mêmes causes militent, à un moindre degré, contre l'élevage des bestiaux pour la boucherie et l'exportation lointaine. Cette industrie, naguère florissante dans l'Alberta méridional, est en baisse.

Sans doute, avec le temps, l'emploi des engrais chimiques viendra remédier à l'appauvrissement du sol. Il ne parera pas aux inconvénients du climat.

Qu'on me comprenne bien: je ne dis pas de la température de l'Ouest, point sur lequel les Manitobains, les Saskatons (1) et les Albertains sont fort chatouilleux. A maints égards, le climat de ces provinces est plus agréable et plus sain que le nôtre. Il n'y a pas, pour la culture générale, plus d'années médiocres ou mauvaises qu'ici. Mais à cause des conditions que j'ai signalées, quand vient l'année mauvaise, le producteur du blé se trouve dans la situation où serait l'*habitant* du Québec qui n'aurait semé que des pommes de terre, une année pluvieuse, ou qui compterait sur sa seule récolte de foin après un printemps de fortes gelées, suivi d'un été de sècheresse intense: il ne réchappe rien ou à peu près.

Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue que cet inconvénient très sérieux pour chaque région et pour chaque agriculteur, à tour de rôle, est de plus en plus neutralisé dans l'ensemble. A mesure que le pays agricole étend ses frontières, le danger d'une disette générale diminue et tend à disparaître. Quand le blé se sèmera depuis le Lac des Bois jusqu'au Grand Lac des Esclaves—sur un parcours de douze à quinze cents milles de longueur—les années de disette seront fort rares, si elles viennent jamais; et le territoire de ces trois magnifiques provinces constituera vraisemblablement le plus sûr comme le plus abondant des greniers du monde.

HENRI BOURASSA.

(1) Qu'on me pardonne le néologisme. Mais comment appeler les habitants de la Saskatchewan? Assurément pas les "Saskatchewannais"!

* * *

III.

Quelles que soient les transformations de l'agriculture dans l'Ouest, l'immense plaine qui s'élève graduellement des rives du Lac Supérieur aux contreforts des Rocheuses restera, selon toute probabilité, un pays essentiellement rural.

L'éloignement de la mer, la rareté des voies d'eau navigables et des sources d'énergie hydraulique, l'absence de minérais et de bois propres à la construction et à l'industrie, retarderont longtemps le développement industriel et commercial et maintiendront ces provinces dans leur situation de tributaires des scieries, des mines et des fabriques des provinces de l'Est, de la Colombie, des Etats-Unis et des pays d'Europe.

La Saskatchewan et l'Alberta possèdent, il est vrai, des gisements assez étendus de charbon friable et bitumineux; et l'on parle de découvertes sérieuses d'anthracite à l'est des Rocheuses. Il y a là un élément important pour la grande industrie; mais le coût de revient des matières premières sera d'ici longtemps, sinon toujours, un obstacle formidable.

Sans doute, l'énorme production du sol permet à ces agriculteurs opulents de solder sans peine la valeur de leurs importations. Mais comme ils expédient une grande quantité de produits naturels, dont le rendement est faible par rapport à leur volume global, et qu'ils importent une quantité relativement restreinte de marchandises plus coûteuses, les compagnies de transport font porter au grain exporté une partie des frais de retour, ce qui diminue d'autant les profits des récoltes.

D'autre part, le tarif douanier augmente assez notablement le prix de revient des importations étrangères et des articles fabriqués dans les provinces de l'Est—ce qui comprend à peu près tout, sauf le blé, la viande et le charbon mou, peu propre au chauffage domestique.

Enfin, le développement trop rapide de certaines villes, la folie des spéculations hasardeuses, les fluctuations considérables dans l'emploi des capitaux liquides, telles sont autant de causes qui maintiennent à un taux usuaire l'intérêt sur les emprunts et rendent fort onéreuses les opérations du crédit.

Tout le monde paie aux banques un tribut exorbitant. Il est parfaitement entendu que l'intérêt perçu est toujours de un à cinq pour cent plus élevé que le maximum légal de 7 pour cent, indiqué sur l'effet négocié. Aucun emprunteur ne refuse de payer la différence,—car il serait immédiatement *boycotté* par toutes les banques. Or, personne ne peut se passer de crédit. Aussi, dans les périodes de resserrement monétaire comme celle que nous traversons, on se plaint moins du taux de l'intérêt que de la difficulté d'obtenir de l'argent.

Ainsi, le coût élevé des transports, la cherté des marchandises et la rareté de l'argent sont les trois inconvénients principaux qui résultent des conditions économiques des trois grandes provinces agricoles; et ces conditions tiennent, dans une large mesure, au caractère exclusivement rural du pays et à son encastrement dans un pays où les intérêts commerciaux et industriels grandissent sans cesse dans ces régions excentriques.

* * *

Si la population de l'ouest vivait avec la simplicité primitive des anciennes peuplades de pasteurs, elle souffrirait peu de ces désavantages et ne tarderait pas à tirer de son énorme production agricole une aisance qui se transformerait bientôt en richesse. Mais elle a, au contraire, toutes les habitudes, les exigences et les besoins des peuples les plus prodigues. Qu'on approuve ou qu'on déplore cette condition, elle existe définitivement; et ce serait une pure utopie que de vouloir ramener les *Westerners* aux moeurs des trappeurs et des Métis de 1850—aussi vaine que de chercher à faire revivre ici les jours où l'*habitant* tirait de la terre et de l'industrie domestique tous les besoins de sa famille, de puis l' *étoffe* du pays jusqu'aux charrues à coutre de bois dur.

Si les trois provinces de l'ouest formaient un pays autonome, si leurs gouvernants et leurs financiers pouvaient entreprendre de résoudre leurs problèmes économiques conformément aux conditions intrinsèques du pays, d'accord avec les besoins, les aspirations les préjugés même de la population, les causes de mécontentement ne tarderaient pas à disparaître, ou du moins elles perdraient beaucoup de leur force; et surtout elles cesseraient d'être une menace grandissante pour l'équilibre économique et l'unité nationale du Canada.

De ces difficultés, les unes seraient à la satisfaction du peuple; quant aux autres, les principales, on ne tarderait pas à s'apercevoir qu'elles tiennent aux conditions mêmes du pays; on s'y résignerait comme à l'inévitable.

Mais les pouvoirs locaux n'ont aucune juridiction sur les causes ou les effets de ces difficultés économiques. D'autre part, les penseurs, les savants, les économistes, ou même les simples observateurs désintéressés, sont fort rares, dans ce pays d'action intense, de vie "pratique" et d'individualisme outrancier. Personne ne songe donc à faire le partage entre les maux accidentels et guérissables et les inconvénients irrémédiables et permanents.

De là, les malédictions constantes contre les chemins de fer, le régime de protection et les banques; puis, la dénonciation du parlement fédéral qui, aux yeux d'un nombre croissant de *Westerners*, fait des chartes de chemins de fer dans l'intérêt des compagnies, le tarif douanier sous les dictées de l'Association des Manufacturiers, et la Loi des Banques au seul bénéfice du trust de l'argent. De là, enfin, la méfiance croissante et la haine prochaine à l'endroit des autres provinces du Canada. Le Canada de l'Est apparaît à l'homme de l'Ouest comme la force brutale et égoïste qui profite de sa prépondérance numérique pour entraver le progrès de l'Ouest et l'exploiter à son profit.

Sans doute, ce sentiment est fort étroit; il ignore des données nombreuses et essentielles, dont la principale est que le bien-être national doit prédominer tout intérêt de province ou de région.

Mais peut-on affirmer qu'il soit entièrement faux?

En tout cas, ce sentiment existe et se propage, avec des variantes d'intensité, selon que le baromètre de la prospérité monte ou baisse. Il pose le problème le plus grave que le peuple canadien ait à résoudre—problème autrement impérieux pour le Canada que le péril allemand et la question navale.

Nous essayerons dans un prochain article d'en saisir les données principales et de suggérer quelques solutions.

HENRI BOURASSA.

EN VOYAGE

M. L.-A. Delorme, avocat, président de la société Saint-Jean-Baptiste de Winipeg, est parti lundi pour Régina où il assistera à la convention des Canadiens-français de la Saskatchewan. Au banquet du 30 juillet, il répondra à la santé des "Sociétés Soeurs."

M. Delorme se rendra ensuite à Vancouver et sur la côte du Pacifique où il passera une vacance de quinze jours.

Pêcheur abruti.

—Messieurs, savez-vous pourquoi je ressemble, pour les poissons, à un magnifique aviateur? C'est parce que je fais avec mon brin de jonc des moulinets!

A ST-BONIFACE

DECES DE M. J.-C. DE LORIMIER

M. Jacques Chevalier, 10 avenue Berry, est décédé à l'âge de 77 ans. Il habitait le Manitoba depuis trente-neuf ans et était interprète à la Cour du Banc du Roi à Winnipeg depuis 1878.

M. De Lorimier naquit à La Prairie, Québec, en 1837. Il joignit les rangs de l'armée en 1867 et devint capitaine du 64e d'Infanterie en 1870 et combattit contre les Féniens en 1870 et en 1871. Avant d'entrer dans l'armée il avait été magistrat quatre ans à Beauharnois, Québec, et trois ans à Saint-Louis de Conzague, Québec.

Sa bravoure et son courage dans la première rencontre avec les Féniens lui valurent les honneurs d'une médaille. Les quatre premières années de son séjour au Manitoba, il fut fermier à Lorette et à Sainte-Anne des Chênes.

En 1878, il devint interprète à la Cour du Banc du Roi à Winnipeg. Il a occupé ce poste jusqu'à sa mort.

Cinq enfants lui survivent: J. Bain, 36 rue Bertrand, Joseph De Lirimier, 10 rue Berry, Saint-Boniface, Blanche De Lorimier, institutrice à Edmonton, révérende soeur Cormicer, de la Congrégation des Soeurs Grises, dans les missions du Yukon et Mme W. Proude, de Winnipeg.

Mme De Lorimier, née Hélène Héroux, Saint-Isidore, Québec, survit à son mari. Elle est âgée de soixante-dix ans.

Les funérailles ont eu lieu samedi matin.

* * *

Mgr Béliveau est parti hier soir pour aller assister au congrès de Régina.

* * *

Mgr Langevin est parti dimanche après-midi, accompagné de son secrétaire, M. l'abbé Brodeur, pour aller confirmer à Lorette.

* * *

Le R. P. Théophile Hudon s.j., a quitté le collège hier matin, pour retourner à Edmonton. Le R. P. Hudon s.j. assistera au congrès de Régina où il prononcera un discours.

GRAVES DISSENTIONS

CHEZ LES PROTESTANTS AMERICAINS

Une discussion passionnée agite en ce moment l'Eglise protestante épiscopale d'Amérique et partage ses membres en deux factions rivales, ce pendant que la presse, attentive et amusée, répercute aux quatre coins du pays le fracas de leurs disputes byzantines.

La question qui divise nos frères séparés porte sur ce point précis: L'Eglise protestante épiscopale d'Amérique abandonnera-t-elle l'épithète de protestante, qui, aux yeux de beaucoup, n'est plus de mise et la dépare, pour adopter le titre mieux séant d'Eglise catholique américaine?

Avant d'entrer dans le détail de cette lutte intestine, disons quelques mots sur l'origine et l'histoire de cette secte.

L'Eglise protestante épiscopale d'Amérique fut d'abord une simple branche de l'Eglise d'Angleterre (*Church of England*). Au temps de la domination anglaise, elle poussa des racines plus ou moins profondes dans ce pays, dans la Virginie et le Maryland notamment. A cette époque déjà lointaine de sa première croissance, elle était sous la juridiction directe de l'évêque anglican de Londres.

Le jour où les colonies anglaises de l'Amérique du Nord secouèrent le joug odieux que la mère-patrie faisait peser sur elles, l'Eglise épiscopale embrassa avec chaleur la cause des oppresseurs et, par là, s'aliéna les sympathies du peuple américain.

La guerre de l'indépendance achevée, les épiscopaliens songèrent sérieusement à s'organiser en Eglise libre. Leur premier évêque, docteur Seabury, alla se faire consacrer en Ecosse, en 1784, et, de retour en Amérique, se mit résolument à l'oeuvre de réforme.

Dès le début, de sérieuses discussions s'élevèrent qui faillirent un moment compromettre l'existence de la jeune Eglise et donnèrent, en tout cas, naissance à trois partis distincts: le parti de l'Eglise large (*Broad Church party*) à tendances rationalistes; le parti évangélique (*Evangelical party*) qui nie l'absolue nécessité d'une succession apostolique et flirte de bon gré avec toutes les autres sectes; enfin, le parti de la Haute Eglise (*High Church party*) qui s'applique, ici comme en Angleterre, à copier l'organisation ecclésiastique de l'Eglise catholique, sa liturgie, ses sacrements, et voudrait, maintenant, lui voler son nom même.

Ce dernier parti, sur lequel le mouvement d'Oxford, en 1833, exerça sa bienfaisante influence, est riche, organisé, puissant; aussi est-il de bon ton dans les milieux distingués de se réclamer de son patronage et de son nom. En 1852, un membre influent de ce parti, le docteur Yves, évêque de la Caroline du Nord, abandonna son siège et son rang dans le parti de la Haute Eglise pour entrer dans l'Eglise catholique et cette conversion fut le signal de beaucoup d'autres.

Le parti de la Haute Eglise, un moment entravé dans son expansion et même compromis dans son existence par ces nombreux retours au catholicisme, regagna peu à peu des forces nouvelles pour reprendre sa marche ascendante... vers Rome. Chaque année, en effet, nous entendons dire qu'un groupe de ses membres, tant pasteurs que laïques, ont fait le pas décisif et sont entrés dans le bercail du Christ, sous la houlette du vrai Pasteur.

En 1873, le parti évangélique, ému par l'invasion du ritualisme et des tendances catholiques dans l'Eglise protestante épiscopale se déclara indépendant et fonda l'Eglise épiscopale réformée (*Reformed Episcopal Church*). Restent donc aujourd'hui en présence le parti de l'Eglise large et celui de l'Eglise Haute—3 millions d'adhérents en tout—dont les divergences s'accusent chaque jour davantage et tendent à hâter une scission que beaucoup souhaitent, que d'autres redoutent, mais qui finira certainement par se produire tôt ou tard. *Fervet opus!* Tous les catholiques du monde que passionnent l'intérêt des âmes et l'extension du règne de Dieu se doivent de promouvoir par leurs prières le retour vers Rome de ces milliers d'âmes qui flottent aujourd'hui, indécises, sur les frontières de l'erreur et du doute.

Non content de s'adapter à nos méthodes catholiques et de nous emprunter nos rites et nos prières, les membres de la Haute Eglise veulent encore nous prendre notre nom, ai-je dit.

"L'Eglise protestante épiscopale s'apppellera-t-elle Eglise catholique américaine?" tel est le titre qui flamboie en tête de colonnes de certains journaux et tel est le sujet qui défraye les conversations dans certains milieux depuis plusieurs mois. Pour nous, catholiques, ces prétentions nous font sourire, car, enfin, l'Eglise catholique étant universelle, de par son titre même, reste forcément une, dès lors ces termes "Eglise catholique américaine" jurent de se trouver ensemble.

Quoi qu'il en soit, il ne nous déplaît point de constater que notre beau nom, jadis exécré, faisait envie à ceux-mêmes qui l'abhorraient. Ceci prouve deux choses: la force conquérante du catholicisme d'une part, et de l'autre la déliquescence des sectes protestantes dans le Nouveau-Monde.

Le prochain Congrès de l'Eglise épiscopale doit se tenir à New-York, en octobre. *Protestants* et *catholiques* fourbissent déjà leurs armes dans l'attente des luttes à venir. Les premiers dénoncent par avance à la vindicte publique, du haut des chaires et dans la presse, les tendances séparatistes des seconds et les somment d'abandonner l'Eglise épiscopale, où ils n'ont désormais que faire, pour entrer dans l'Eglise romaine où les poussent leurs sympathies catholiques.

"Il n'y a pas de place dans l'Eglise protestante épiscopale pour les *catholiques* déclarait récemmment le pasteur Cummins, dans un discours retentissant. Que ces derniers se retirent et nous laissent seuls! Qu'ils aillent rejoindre les moines Bénédictins anglicans de Caldey (récemment convertis au catholicisme), et qu'ils n'essayent pas de constituer une seconde Eglise catholique! Deux c'est trop, et puis, c'est impossible. Oui, allez rejoindre vos chers confrères les moines de Caldey. Nous regretterons, certes, le vide que votre départ creusera dans nos rangs; nous perdrons peut-être aussi quelques amis personnels, mais y gagnerons d'autre part. Vous ne pouvez raisonnablement servir deux maîtres. Allons, décidez-vous, une bonne fois pour toutes, à embrasser ces doctrines de Rome qui vous fascinent. Ceci n'exige qu'un peu de courage et de logique: d'ailleurs, nous ne vous en aimerons que mieux le jour où nous vous saurons enfin de l'autre côté du golfe."

Souhaitons, et de tout coeur, que se réalise le voeu du pasteur Cummins puisque, aussi bien, ce voeu, malgré l'ironie qui l'enveloppe, répond de tout point à nos propres espoirs.

Ar. Manet.

Un dessin de Forain.

La scène se passe à la salle Wagram; le général Percin est à la tribune... Et un syndiqué, debout sur une banquette, dit à un agent:

—Hein? Si on vous avait dit que nous applaudirions un général!

Evidemment, tout arrive...

LE SACRE DE MGR. A. BELIVEAU

Le sacre de Mgr Beliveau, eveque auxiliaire au siege de Saint-Boniface est l'occasion d'une imposante manifestation religieuse. Treize eveques et plus de deux cent cinquante pretres y prennent part

Le sacre de Mgr A. Béliveau, évêque auxiliaire au siège de Saint-Boniface, a été l'occasion d'une grandiose manifestation religieuse.

La cérémonie commença à dix heures vendredi avant-midi. Archevêques, évêques et membres du clergé, tant régulier que séculier, se rendirent en un imposant cortège de l'archevêché à la Cathédrale et pénétrèrent par la grande nef. Un choeur de soixante voix exécuta du superbe chant grégorien. M. Bétournay tenait l'orgue. Plus de deux cent cinquante membres du clergé occupaient le choeur et composaient un majestueux groupe.

Mgr Langevin officia, assisté de Mgr Pascal, évêque de Prince-Albert, et de Mgr Mathieu, évêque de Régina, M. l'abbé J. Poitras agissait comme diacre, et M. l'abbé N. Bellavance comme sous-diacre. Les diacres d'honneur étaient les RR. MM. Larivière et Jubinville. Mgr Dugas agissait comme prêtre assistant.

Mgr McNally, évêque du nouveau diocèse de Calgary, fit en anglais un éloquent sermon. Mgr Cherrier parla en français. Il commenta avec son éloquence habituelle le texte "Sicut misit me Pater, ita ego mitto vos." Il prouve que Jésus-Christ est véritablement Dieu, qu'il a voulu prolonger son séjour sur la terre, que dans ce but il fonda son Eglise, en institua les apôtres les pasteurs et chefs. Il montre comment les évêques sont les successeurs légitimes des apôtres et explique comment le Credo constitue la force féconde de l'Eglise. Il termine par un brillant et émotionnant éloge de Mgr Béliveau.

Avant le commencement du Saint Sacrifice, M. l'abbé Prud'homme, chancelier, monta en chair, et lut en anglais, en français et en latin la proclamation du Pape créant évêque Mgr Béliveau. La consécration du nouvel évêque commença immédiatement. Elle comprenait quatre parties: le prélude, la consécration proprement dite, la présentation des insignes et la conclusion.

Mgr Béliveau prêta d'abord le serment d'obéissance au Souverain Pontife, à en défendre et promouvoir tous les droits, privilèges et l'autorité, à visiter Rome à certaines dates, à rendre compte de sa charge au Pape. Puis eut lieu l'imposant examen de foi. La consécration proprement dite commença alors. A l'imposition des mains le choeur chanta le Veni Creator et Mgr Langevin fit avec le Saint-Chrême le signe de la croix sur le front du nouvel évêque. Après que les mains du nouvel évêque eussent été ointes, on lui remit sa crosse. Mgr Langevin bénit alors l'anneau épiscopal et le plaça à la main droite de Mgr Béliveau. Le livre des Evangiles fut enfin remis au nouvel évêque. Mgr Langevin et les évêques assistants lui donnèrent alors le baiser de paix.

Mgr Langevin et Mgr Béliveau continuèrent la célébration de leur messe jusqu'à l'offertoire. Après l'offertoire Mgr Béliveau fut conduit à l'autel de l'archevêque consacrateur; il lui offrit deux torches enflammées, deux pains et un peu de vin.

Après la cérémonie religieuse eut lieu un grand banquet à la Maison Vicariale. Plusieurs discours y furent prononcés. Mgr Langevin fit dans les termes suivants l'éloge du nouvel évêque et remercia tous ceux qui prenaient part à cette manifestation religieuse.

DISCOURS MGR LANGEVIN

Vénérables Seigneurs et bien dignes messieurs du clergé:

Après avoir chanté ce matin la grande hymne de l'Eglise le "Te Deum laudamus", je sens le besoin de m'écrier avec l'apôtre "superabundo gaudio", mon âme déborde de joie parce que ce jour est un des plus heureux de mon épiscopat de plus de dix-huit ans. Je puis dire aujourd'hui avec l'Esprit Saint, au Livre des Proverbes, "Frater qui adjuvatur a fratre quasi civitas firma", je me sens comme placé au milieu d'une ville imprenable depuis qu'un frère est venu à mon aide.

Aussi je remercie d'abord très cordialement et en les nommant tous par leur nom, ceux qui ont bien voulu s'associer à la joie de la vieille église bientôt séculaire de Saint-Boniface et à la mienne, en venant eux-mêmes assister à la fête ou en se faisant représenter, et tous ceux qui ont fait leur généreuse offrande.

Nous avons été heureux de voir à côté du nouvel évêque comme assistants Nos Seigneurs de Prince-Albert et de Régina, nos chers voisins immédiats; la nouvelle province ecclésiastique d'Edmonton, fille de Saint-Boniface, a été bien représentée par son vénérable métropolitain avec lequel nous demeurons intimement uni, et le jeune et brillant évêque de Calgary que j'ai eu le plaisir de connaître alors qu'il était élève de l'Université dirigée par les RR. PP. Oblats, à Ottawa, et qui nous a de Naziance appelle "pereniguam orationem" et l'on peut ajouter et "fereloquentem".

Je puis ajouter que Mgr Cherrier a été récompensé de son acte de charité puisqu'il a été si bien inspiré en parlant.

Ai-je besoin de dire à nos églises mères de Québec et de Montréal que nous saluons avec émotion leurs évêques auxiliaires si distingués, alors que nous pensons à notre commune dette de gratitude heureusement insolvable depuis l'arrivée de l'abbé Provencher, envoyé en 1818, par l'illustre Mgr Plessis.

C'est un devoir bien doux pour nous de remercier ici publiquement le digne et cher évêque de Chicoutimi d'avoir été un des défenseurs les plus courageux de nos droits scolaires.

Le vénérable épiscopat d'Ontario a tenu à se faire représenter par deux dignes évêques et nous les remercions bien sincèrement de cet acte si touchant de charité toute fraternelle.

Il nous est même venu un prélat ami de la Grande République voisine et nous lui disons un merci du coeur.

Le brave évêque des Ruthènes sait qu'il est toujours le bienvenue au milieu de nous parce qu'il représente la grande Eglise des Basile le Grand et des Chrysostôme et les Grégoire de Naziance.

Mais je me hâte de soulager l'angoisse de votre attente et de rappeler sans plus tarder que c'est le diocèse des Trois Rivières qui nous a donné le héros du jour.

Vous êtes heureux et fier, en ce jour, mon cher auxiliaire, d'avoir eu pour père dans le sacerdoce ce prélat à l'intelligence supérieure, au coeur tout apostolique, qui a professé un amour passionné pour la vérité proclamée et défendue avec autant de droiture et de sérénité que d'ardeur, au prix de sa paix et de ce qui lui tenait tant au coeur. Il aurait pu résumer toute sa vie en s'appliquant ces belles paroles de St. Hilaire:

"Mihi metus de periculo mundi, de silentii reatu et de judicio Dei." "Je n'ai craint que trois choses: les dangers de l'Eglise, le crime du silence et le jugement de Dieu."

Aussi je nomme avec fierté et bonheur en ce moment Mgr Laflèche, d'illustre et vaillante mémoire.

Il me disait un jour: "Il faudra que nous ayons toujours un prêtre du diocèse qui nous représente là-bas. Et je vois ici avec plaisir aujourd'hui les dignes représentants des deux diocèses Trois Rivières et de Nicolet qui furent le vieux territoire du pieux prélat et je dis un merci ému aux deux vénérables évêques représentés par Mgr Gérin et M. l'abbé Pierre Jutras.

Ne puis-je pas ajouter que le vénérable évêque de Saint-Hyacinthe qui nous a donné en ces derniers temps de si bons sujets et dont l'âme rend si bien le son de la droiture et de la piété est bien représenté par M. le curé de la paroisse de La Salle fondée par le célèbre séminaire de Saint-Hyacinthe qui nous a donné Mgr Taché, d'impérissable mémoire.

Si je pouvais lire ici tous les éloges renfermés dans les lettres reçues en réponse à l'invitation à assister au sacre de mon cher auxiliaire, vous seriez tous émerveillés et vous comprendriez pourquoi je m'applaudis si hautement du choix du Saint-Siège. Il y aurait même eu des sortes de prédictions soit de la part du grand évêque qui lui a donné la consécration sacerdotale, au témoignage du brave curé actuel de Louiseville, soit de la part de ses savants et pieux maîtres, les bons Pères Jésuites du collège de Saint-Boniface, et nos pères aimés à tous deux, les chers messieurs de Saint-Sulpice de Montréal et de Rome, soit de la part de ses confrères de Séminaire qui le notaient, dit l'un d'eux, comme *un futur évêque de l'ouest.*

Tout cela me réjouit l'âme et me semble de bon augure pour l'avenir et je me félicite de voir les deux clergés de Saint-Boniface et de Régina s'unir dans une même expression de respectueuse et fraternelle estime envers l'élu de Dieu que les fidèles acclament déjà avec enthousiasme.

Bien chers seigneurs, je vous ai dit déjà quelle tâche nous attend, outre les obligations si onéreuses de la cure de la Cathédrale, dans un diocèse où il y a tant d'oeuvres, tant de nationalités et une vie si intense.

Mais, je vous recommanderai surtout après l'oeuvre de mon Petit Séminaire, l'oeuvre de mon coeur, tout à la gloire de la religion et du diocèse et après les communautés qui exigent tant de sollicitude, l'oeuvre si capitale de la presse catholique établie à Winnipeg. Je compte sur la sagesse et le zèle de votre Grandeur pour l'orienter, l'encourager et au besoin la protéger.

Vous m'aiderez à faire comprendre le devoir du moment qui est de s'unir en dehors de toute fausse préoccupation politique afin d'obtenir pour les centres mixtes ce que nous possèdons dans les centres catholiques, une reconnaissance au moins partielle et initiale de nos droits scolaires en attendant le jour de la liberté complète. C'est vers ce but que doivent tendre en ce moment les efforts de tous les gens de bonne volonté.

En chantant ce matin la belle préface du sacre des évêques, j'ai été frappé de cette grave et étrange recommandation de notre Sainte Mère l'Eglise:

"veritatem diligat, neque eam unquam deserat, aut laudibus, aut timore superatur."

Pour tous ceux qui vous savent de la race des Hilaire et des Laflèche, il n'y a aucune inquiétude de possible à votre sujet, chacun sait que vous ne trahirez jamais par faiblesse ou par intérêt la cause sainte de la vérité.

Aussi je termine en vous souhaitant avec une santé robuste les saintes et douces joies du devoir, de mériter toujours l'éloge que le préfet de l'empereur Valens faisait de Saint Basile le Grand. "Sire, nous sommes vaincus par cet évêque, il est plus fort que les flatteries, les arguments et les menaces."

Ad multos et felicissimos annos."

* * * *

Dimanche Mgr Béliveau a célébré la messe pontificale à la Cathédrale, assisté de M. l'abbé Deslandes, comme diacre, et de M. l'abbé Lambert, comme sous-diacre.

M. l'abbé Gauthier, sulpicien, frère de Mgr Gauthier, prononça un éloquent sermon sur la mission de l'évêque.

Les citoyens de Saint-Boniface présentèrent l'adresse suivante à Mgr Béliveau:

A Sa Grandeur, Monseigneur Arthur Béliveau, Evêque Auxiliaire de Saint-Boniface.

Monseigneur,

Quand un homme par des oeuvres d'éclat ou par ses grandes vertus attache au front de son pays un fleuron de gloire, les villes se disputent l'honneur de lui avoir donné le jour.

Nous, paroissiens de Saint-Boniface du Manitoba, nous voulons bien laisser à l'Eglise de Trois Rivières de la chère vieille province de Québec, l'honneur, Monseigneur, de vous avoir fait enfant de Dieu et prêtres de Jésus-Christ. Nous sommes satisfaits de la part que la Divine Providence nous a faite aujourd'hui, en vous donnant ici, dans notre église paroissiale, la plénitude du sacerdoce en même temps que la charge pastorale. Nous n'avons pas à vous souhaiter la bienvenue parmi nous, Monseigneur, puisque depuis si longtemps vous êtes chez vous, ici, mais nous avons à remercier Monseigneur Dugas de sa nouvelle grande bonté à notre endroit. Devant bientôt prendre un repos mérité, il a cru dans sa sagesse, devoir hâter ce moment pour donner plus vite à notre dévoué et vénérable Archevêque, un auxiliaire selon son coeur, et à nous un pasteur capable de parfaire les oeuvres paroissiales déjà si florissantes.

Entoute verité, Monseigneur, vous pouvez dire avec le Divin Maître, "Je connais mes brebis et mes brebis me connaissent". Nous connaissons, de fait, votre prudence et votre sincérité qui n'ont d'égal que votre zèle et votre dévouement. Aussi avec quel joyeux enthousiasme nous acclamons votre devise "In veritate et charitate." "Dans la vérité et la charité". C'est bien toute votre personne, Monseigneur, comme c'est bien l'heureux présage de ce que vous serez pour nous.

En ces jours de mensonge et de ruse, qui menacent de nous égarer nous avons besoin de votre esprit de vérité pour nous éclairer. En ces temps d'égoïsme qui menace notre patrimoine national et religieux vos leçons de sacrifice sont nécessaires.

Monseigneur, à cette heure bénie où l'ange de notre paroisse vous présente à nous le front encore ruisselant de l'onction sainte qui vient de vous parfaire prêtre du Très-Haut, et vous placer parmi les Recteurs de l'Eglise de Dieu, est-il besoin de vous assurer la plénitude de notre soumission? Vous savez si bien que vous possédez depuis longtemps la plénitude de notre admiration, et c'est pour vous en donner une bien faible preuve que nous vous prions aujourd'hui d'accepter ce trône épiscopal. Et laissez-nous demander à Dieu de vous conserver longtemps à la tête de notre chère vieille paroisse comme aussi de vous donner la santé pour accomplir votre tâche et le bonheur de nous trouver toujours obéissants à vos ordres, soumis à votre autorité et dévoués à vos oeuvres qui sont les nôtres. Oh oui, Monseigneur, par votre première bénédiction d'évêque qui se trouve être votre première bénédiction de père, faites nous dignes de vous en nous faisant dignes de notre Saint Archevêque, dignes de notre saint baptême.

Les Paroissiens de Saint-Boniface.

Par J.-A. Cusson,

Pro-Maire de la Cité de Saint-Boniface.

* * *

Noms de ceux qui assisterent a cette fête:

Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, Mgr Legal, archevêque d'Edmonton, Mgr. Mathieu, évêque de Régina, Mgr Pascal, évêque de Prince-Albert, Mgr Budka, évêque ruthène, NN. SS. McNally, de Calgary, Gauthier, de Montréal, O'Brien, de Peterboro, Labrecque, de Chicoutimi, Scollard, du Sault Sainte-Marie, Corbett, de Crookston, Roy, de Québec, Lemieux, de Grand Forks, Cherrier, de Winnipeg, Gérin, de Saint-Justin, Québec, R. P. Bruno, abbé de Humbolt, Révérends J.-Ad. Sabourin, J.-W. Arsenault, Chs Jermy, N. Jutras, curé de Letellier, J.-E. Lee, curé de Transcona, A.-C. Larivière, curé d'Augusta, Maine, J.-A.E. Rousseau, curé de Mariapolis, Man., J.-A. Bastien, curé de Saint-Eustache, F. Woodcutter, curé de Moose Jaw, Sask., F. de G. Bélanger, J. Wurm, Crookston, M. Dufault, Crookston, V. Fyfe, Saint-François-Xavier, A. Defoy, Letellier, F. Bloyonie, c.s.s.r., Yorkton, Sask., F.-J. Jean, K. Cattan Abraham, F. Campeau, T.-R. Deschênes, J.-C. St-Amant, curé de Saint-Jean-Baptiste, Antonio Huot, Québec, Mgr Dugas, RR. G. Cloutier, I.-L. Hella, C.-G. Gandos, F.-X. Leroux, Paul de Munter, J.-A. Bertrand, A.-H. Laurin, A. Béliveau, J.-U. Sévigny, Saint-Thomas, North Dakota, C.-N. Turcotte, Gratton, N. D., D. Lamys, M. Mireault, Gauthier, Bouillon, Marois, Régina, Beauregard, Sainte-Rose du Lac, Poitras, Herland, Nadeau, Dufresne, Bourassa, Montréal, Rocan, Giroux, La Broquerie, J. Messier, N.-H. Charpentier, Montréal, Martin, Saint-Joseph, Man., Nap. Deslandes, I. Macaire, C.-W. Lalonde, curé de Saint-Lazare, Ls Bazin, E.-A. Chamberland, Ile des Chênes, O. Corbeil, curé de Laval, J.-E. Derome, Makinac, D.-D. Villandré, North Attleboro, Mass., D.-J. Casey, Sudbury, Ont., L. Messier, J.-H. Prud'homme, J.-E. Duchesne, Chicoutimi, E.-A. Rivard, Saint Robert, Québec, A. Dufresne, RR. PP. Jolys o.m.i., Gendreau o.m.i., Allard o.m.i., M. Picherit e.m.i., G. Ducharme, c.c.v., Vales et Camper o.m.i., Paul et Louis, Trappistes, Lacoste o.m.i., T. Hudon s.j., Tardif c.s.v., Caron c.ss.r., Comeau et Tourangeau o.m.i., Loriau e.m.i., Geelen, Portelance, Dugas, Thérien, Plourde o.m.i., Frère Nobilius, Maisonneuve, Québec, RR. A. Lambert, A.-E. Baribeau, C.-J. Michel, A. Gerritsma, M. Comte, T. Miron, F. Després, E. Gauthier, Auburne, Maine, Jubinville, Chevalier, RR. PP. Coffee s.j., Kim, Magnan, Fafard et Vézina o.m.i., A.-M. Sossell m.s., Forget, Sask., Filiatreault s.j., Kowalski o.m.i., J. Radaz c.r.i.c., C. Deutschler c.r.i.c., Marie-Antoine Straub c.r.i.c., J. Blain s.j., R. Bellerose c.s.v., H. Leduc o.m.i., A. Lemieux c.ss.r., S. Dydyk o.s.b.m., H. Garronteight, J. Magnan o.m.i., Ed. Lecompte s.j., Jos. Tosquinet o.m.i., J. Riedinger, P. Habets, J. De Grandpré o.m.i., D. Antoine Chalumeaux c.r.i.c., P. Rioux c.ss.r., J.-M. Cadieux c.s.v., F. Boutin o.m.i., Saint-Albert, Rév. P. Jutras, curé de la Baie du Febvre, Québec, RR. PP. Adam s.j., Dandurand o.m.i.



MGR. BELIVEAU

ARMES DE MGR. BELIVEAU

Les armes de Mgr Arthur Béliveau, évêque de Domitianopolis, auxiliaire de Mgr l'Arrhevêque de Saint-Boniface, se lisent comme suit:

Taillé: au 1, de gueules, au livre des Evangiles d'or transpercé d'un glaive d'argent, qui est de Saint-Boniface; au 2, un champ de blé traversé d'une rivière, au centre l'agneau victime passant, le tout au naturel. Devise: "In veritate et charitate."

NAISSANCES

M. Charles Sala, 109 rue Olivia, Winnipeg, un garçon baptisé le 26 juillet, Désiré-Pau-Antoine.

* * *

M. J.-H.-N. Leveillé, gérant de la banque d'Hochelaga à Saint-Boniface, 642 avenue William, un fils baptisé le 28 juillet Jacques-Gérard.

LA CONVENTION DE REGINA

Régina, 29.—La convention de l'Association Franco-Canadienne de la Saskatchewan s'est ouverte hier soir au milieu du plus grand enthousiasme.

Il y eut discours de bienvenue par le président de l'association, puis le maire de Régina, le premier-ministre, M. W. Martin, député fédéral, M. J.-F. Bole, député provincial, adressèrent la parole.

MM. Gariépy, Boudreault et Delorme répondirent aux souhaits de bienvenue.

Ce matin, à neuf heures, tous les congressistes se sont réunis à la Salle Sainte-Marie et se sont rendus en procession jusqu'à la Cathédrale où eut lieu une grande messe pontificale. Mgr Béliveau, le nouvel évêque auxiliaire de Saint-Boniface, donna le sermon de circonstance.

A onze heures et demie les délégués se sont rendus à la Salle Sainte-Marie pour y présenter leurs lettres de créance. Les différents comités furent alors formés.

A la séance de l'après-midi, M. l'abbé Maillard a fourni d'intéressantes statistiques sur les forces françaises. Le R. P. Sauner m.s.c., a traité de l'Association, M. J.-E. Fortin, des avantages pour les membres canadiens-français des professions libérales à venir s'établir en Saskatchewan et des qualités nécessaires pour y réussir. M. S. Page a étudié les moyens de protéger les enfants abandonnés. La fédération des sociétés fut traitée par le juge Prendergast.

Les orateurs à la séance de ce soir ont été M. Quesnel, président de l'Association, Sa Grandeur Mgr Pascal, Sa Grandeur Mgr Mathieu, Sa Grandeur Mgr Béliveau, Monsieur Adjutor Rivard, l'Hon. Sénateur Prince, M. R. Goulet et autres.

Voici le programme qui sera exécuté demain:

9.30 heures a.m.—Séance de Travaux.

1e—Sa Grandeur Mgr Roy—Sur la tempérance.

2e—M. L. Schmidt—La Race Française dans la Saskatchewan.

3e—M. F.-X. Chauvin—Le français dans la famille.

4e—M. W. Amyot—Avantages pour les membres canadiens-français des professions libérales de venir s'établir en Saskatchewan et qualités requises pour y réussir.

5e—R.P. A.-F. Auclair, o.m.i.—Oeuvre de la Presse Catholique.

RESOLUTIONS

2 heures p.m.—Séance de Travaux

1e—M. l'abbé L.-P. Gravel—Colonisation et immigration.

2e—M. C.-R. Paradis, M.D.—Avantages pour les membres canadiens-français des professions libérales de s'établir en Saskatchewan et qualités requises pour y réussir.

3e—R. P. Morice, o.m.i.—Histoire de la colonisation des territoire par les Français.

Résolutions et élections.

Rapport du Comité des Résolutions.

Les fêtes se clotureront par un banquet au King's Hotel.

Voici le programme des santés et les noms de ceux qui y répondront:

Le Pape et le Roi, par le président. Le Canada, M. F.-X. Chauvin, Mgr Béliveau. La Province de Québec, M. l'abbé Benoit, Sir Frs Langelier. La Saskatchewan, M. W. Amyot, S. G. Mgr Mathieu. La race, R. P. Sauner, M. Adjutor Rivard. L'Eglise, Dr C. Paradis, S. G. Mgr P.-E. Roy. L'Association, R. P. Libert, le président, R. P. Lacoste. Les Sociétés Soeurs, M. J.-E. Fortin, MM. Gariépy, Delorme, Goulet. La Presse: M. E. Gravel, R. P. Auclair. Les Dames: M. Tourigny, M. Bernatchez.

AU SACRE-COEUR

Cette année, la neuvaine de Sainte Anne a été prêchée par le R. P. Portelance o.m.i. Tous les soirs, les Dames se pressaient au pied de la chaire pour entendre l'explication claire et nette de leurs devoirs d'épouse et de mères chrétiennes. La neuvaine s'est terminée dimanche soir par la réception solennelle de quinze nouvelles congréganistes. La société est des plus florissantes. Le bien opéré par les Dames de Sainte Anne, dans la paroisse du Sacré-Coeur, est vraiment admirable. Elles ont raison d'être fier de leur belle société.

Les dignitaires pour l'année courante sont:

Présidente: Madame Origène Roy; 1re assistante, Madame J.-B. Lauzon; 2me assistante, Madame Aimé Bénard; Secrétaire, Mme Achilas Lemieux; Trésorière, Madame Guillaume Chouinard; Sacristine, Madame Alexandre Bourbeau; Conseillères: Mesdames Roy, Piedalue, Maranda, Lemire, Messier, et O'Connell.

Le comité d'organisation: Mestrice de choeur, Madame Bourque; Organiste, Madame Gosselin; Assistante, Madame Pélissier.

Le omité d'organisation: Mesdames Desautels, Piedalue et Bertrand.

Les Dames de Sainte Anne ont leur réunion le troisième dimanche du mois au soir. Le R. P. Portelance o.m.i., curé de la paroisse, en est le chapelain.

A. C. J. C.

Lundi, le 14 juillet, une réunion nombreuse avait lieu au Collège des Jésuites d'Edmonton, dans le but de jeter les bases d'un Cercle d'Etudes pour les jeunes gens de langue française d'Edmonton. Ce cercle sera bientôt affilié à l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française de Montréal. La nouvelle associaton portera le nom de "Cercle Grandin" en l'honneur du premier évêque de Saint-Albert.

Le conseil pour l'année 1913-14 est composé comme suit:

Aumônier-directeur: R. P. Théo. Hudon s.j.

Président: M. A. Boileau.

Vice-président: M. Léon Rouillard.

Secrétaire: M. Antonio Prince.

Assistant-Secrétaire: M. E Boivin.

Trésorier: M. C.-A Thériault.

Conseillers: MM. J.-E. Bertrand et A.-C. Humbert.